




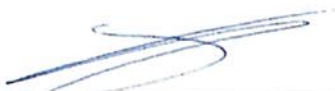













Annexes

**Session du vendredi 24 novembre 2023
au siège de la Chambre d'agriculture
à Lons le Saunier**

Collège	Titre	Prénom usuel	NOM	Emargement
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Jean-Baptiste	ALPY	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Franck	BAILLY	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Isabelle	BAILLY	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Yevgeniya	BANDERIER	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Olivier	BLONDEAU	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Cédric	BONGAIN	
Collège 5b - Autres sociétés coopératives agricoles et SICA	Monsieur	Mathias	BOUILLET	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Christophe	BUCHET	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Alexandre	CAMUSET	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Eric	DRUOT	
Collège 3b - Salariés des Groupements Professionnels agricoles	Madame	Carmel	DUC	

Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Vincent	DUQUET	
Collège 5e - Organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de jeunes agriculteurs	Monsieur	Emmanuel	FERREUX	
Collège 4 - Anciens exploitants agricoles et assimilés	Monsieur	Christian	GERARD	
Collège 5d - Caisses AMA et MSA	Monsieur	Jean-Pierre	GROS	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Elise	GROSSIORD	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Rémy	GUILLOT	
Collège 3a - Salariés de la production agricole	Monsieur	Jean	JOUFFROY	
Collège des propriétaires forestiers	Monsieur	Philippe	LACROIX	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	François	LAVRUT	
Collège des propriétaires forestiers	Monsieur	Jacques	LOUIS	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Sylvie	MICHAUD	
Collège 5a - Sociétés coopératives agricoles de production	Monsieur	Patrick	MOUGEOT	
Collège 2 - Propriétaires et usufruitiers	Monsieur	Gilbert	MOYNE	
Collège 5c - Caisses de Crédit Agricole	Madame	Marielle	PATENAT	

Collège 3b - Salariés des Groupements Professionnels agricoles	Monsieur	Emmanuel	PERROD	
Collège 5b - Autres sociétés coopératives agricoles et SICA	Monsieur	Stéphane	RAMAUX	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Frédéric	PERROT	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Lucie	PONCET	
Collège 3a - Salariés de la production agricole	Monsieur	Sylvain	PONCET	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Emmanuel	RIZZI	
Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Nicolas	SAIVE	
Collège 5b - Autres sociétés coopératives agricoles et SICA	Monsieur	Emmanuel	SCHOUWEY	
Collège 3a - Salariés de la production agricole	Monsieur	Yves	SOCIE	
Collège 3b - Salariés des Groupements Professionnels agricoles	Monsieur	Patrick	VUITTON	



BUDGET RECTIFICATIF 2023

Le Budget Rectificatif 2023 présenté intègre les évolutions connues depuis l'élaboration du Budget Initial 2023.

Le Budget Initial 2023 a été élaboré dans une situation compliquée avec le Centre de Prestation Régional (CPR) en raison de l'absence de la responsable budgétaire qui avait été recrutée en juillet 2022. Ainsi il n'avait pas été possible d'élaborer, comme cela avait été envisagé, un Budget Initial réparti par section analytique, ce qui aurait permis un pilotage et une analyse comptable plus précis de nos actions.

L'arrivée d'une nouvelle responsable budgétaire, a permis en quelques mois de proposer un Budget Rectificatif élaboré par section analytique, puis par compte comptable, ce qui n'a pas été le cas pour le Budget Initial.

En effet, le nouvel outil comptable QUALIAC utilisé depuis le 01/01/2023, permet une analyse détaillée.

Toutefois, la comparaison avec le Budget Initial est plus complexe.

Les principales évolutions sont les suivantes :

La masse salariale a diminué (malgré la hausse du point salarial intervenue au 01/07/2023) du fait de quelques postes non pourvus.

Les charges de fonctionnement ont également diminué, tout en maintenant les dépenses de fournitures d'énergie, telles que votées au Budget Initial 2023.

Côté recettes, la TATFNB a augmenté de 3% mais nous constatons une diminution des conventions, dûe à certaines actions qui ne sont plus financées par le Conseil Régional notamment et un retard pris dans les actions de la forêt.

Sur les prestations, en ne comptant pas la marge de 200 000€ de sécurité budgétaire, elles sont en progression, du fait de nouvelles actions développées.

Enfin, les travaux d'aménagement prévus sur l'année 2023 n'ont pas été réalisés.

Le Budget Rectificatif est présenté déficitaire à hauteur de -157 644 €.

❶ La Section de fonctionnement

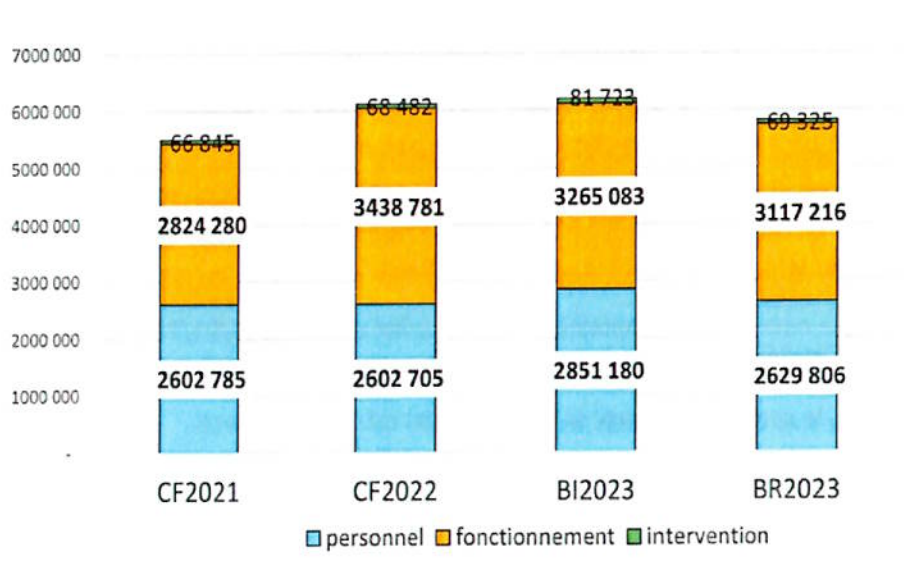
A) LES DEPENSES PREVISIONNELLES

Pour un total de 5 816 347 €, les charges prévisionnelles sont en diminution de 6 % (-381 639 €) par rapport au Budget Initial 2023. Elles se répartissent en 3 principales masses détaillées ci-après :

- Les charges de fonctionnement → en baisse de 147 866€ soit 5 %,
- Les charges de personnel → en baisse de 221 374€ soit 8 %,
- Les charges d'intervention → en baisse de 12 398€ soit 15 %.

A noter que les charges de personnel comprennent une marge de sécurité au BI de 200.000 € qui ne se retrouve pas au budget rectificatif.

Evolutions des dépenses



➤ Les charges de fonctionnement :

Les principales évolutions se caractérisent par :

- La diminution du poste « frais postaux et de télécommunications » de 24 000 € qui avait été surestimé car depuis le départ du GDS qui affranchissait via la CDA39, ainsi que la FDSEA qui a maintenant sa propre machine à affranchir, les dépenses se sont réduites.
- La diminution du poste « Fournitures administratives » de 5 360€, ainsi que le poste « documentation générale » de 5 900€ et le poste « Catalogues et imprimés » de 3 125€. La gestion des abonnements et revues est dorénavant mieux maîtrisée et lissée sur l'année civile. Tout comme le poste Catalogues et imprimés.
- Les postes « Locations immobilières et immobilières » ont également diminué pour un total de 9 530 €.
- La contribution FIPHP, budgétée à hauteur de 9 000€ et réglée pour 4 320 €.

Mais nous constatons une augmentation :

- Du poste « Personnel intérimaire » de 8 445€, augmentation due à la campagne PAC 2023 qui a nécessité un renfort en personnel en raison de conseillers Chambre moins disponibles (mobilisation de l'équipe installation sur les dossiers, absence de certains conseillers habituellement sur la PAC).
- Du poste « Electricité » de 3 025€ due aux augmentations de tarifs, tout comme le poste « Assurances » qui a augmenté de 3 615€.
- La formation du personnel a également subi une hausse de 10 370€, expliquée par la formation des nouveaux salariés.

➤ Les frais de personnel :

- La valeur du point salarial a augmenté de 2.75 % au 01/07/2023, mais sans incidence sur la masse salariale, qui est en diminution de 221.374€ (-8%) dont 200.000 € de marge de sécurité. Cette diminution est expliquée par quelques postes vacants : un conseiller bio, deux conseillers filière, un conseiller boues et un conseiller aménagement. Ces postes ne sont pas tous pourvus à ce jour.
- Les allocations chômage sont gérées par Pôle Emploi depuis le 01/06/2023. Le montant estimé au Budget Initial était de 33 756€, qui a été porté à 63 550€ sur le Budget Rectificatif.
- Notons que des frais de gestion ont dû être payés à Pôle Emploi pour un montant de 5 100€. Ces frais seront remboursés par le FNAGE.
- 52,02 ETP étaient prévus au Budget Initial 2023, nous clôturerons cette année avec 45,59 ETP.

➤ Les charges consulaires de l'Assemblée :

- Les indemnités des membres élus ainsi que les impôts et taxes correspondants sont maintenus à 100 k€,
- La provision pour les frais d'élections des chambres est maintenue à 5 850€,
- Les frais de déplacements des membres restent inchangés, à 20 000€,
- Les subventions et cotisations s'élevaient à 2 072 634 € et se divisent en 3 catégories :

	BI 2023	BR 2023
Cotisations Obligatoires	2 009 141€	1 974 360€
Subventions Non Obligatoires	81 723€	69 325€
Cotisations Non Obligatoires	29 800€	28 949€
Total Subventions & Cotisations	2 120 664€	2 072 634€

Les cotisations obligatoires sont en diminution de 34 781 €. Elles représentent 95% des Subventions et Cotisations.

Parmi les points à noter :

- Les cotisations destinées à Chambres d'Agriculture France comprennent la cotisation de 10% reversée à la Chambre Régionale d'Agriculture de BFC, la cotisation de 10% gérée par le FNMPP et la cotisation de 10% affectée au financement de CDA France, pour un total de 716 550 €.
- Les cotisations au CPR ont augmenté de 8,60 %, tout comme la cotisation au CNPF (5%) mais la cotisation au PPRDF a diminué de 5,5 %.

Compte Comptable	PARAGRAPHE ET LIBELLES	BI 2023	BR 2023
657810	Total Cotisations Obligatoires	2 009 141 €	1 974 360 €
	Cotisations Chambres d'Agriculture France	511 248 €	716 550 €
	Cotisation CNPF	401 000 €	421 950 €
	Cotisation CRA BFC	266 000 €	
	Cotisation CRA BFC CPR Fonctions Supports	272 417 €	301 580 €
	Cotisation CRA BFC CPR Informatique	74 746 €	75 450 €
	Cotisations PPRDF / Fonds Stratégique Forêt et Bois	460 500 €	434 285 €
	<i>Dont Cotisation Fonds Stratégique Forêt et Bois</i>	198 000 €	186 750 €
	<i>Dont Cotisation services communs "valorisation du bois et territoire"</i>	262 500 €	247 535 €
	Cotisation communes forestières (COFOR)	19 000 €	18 950 €
	Cotisation FG Présidents	4 230 €	4 230 €
	Cotisation Office 365		885 €
	Cotisation Redevance Effectifs 2023		480 €

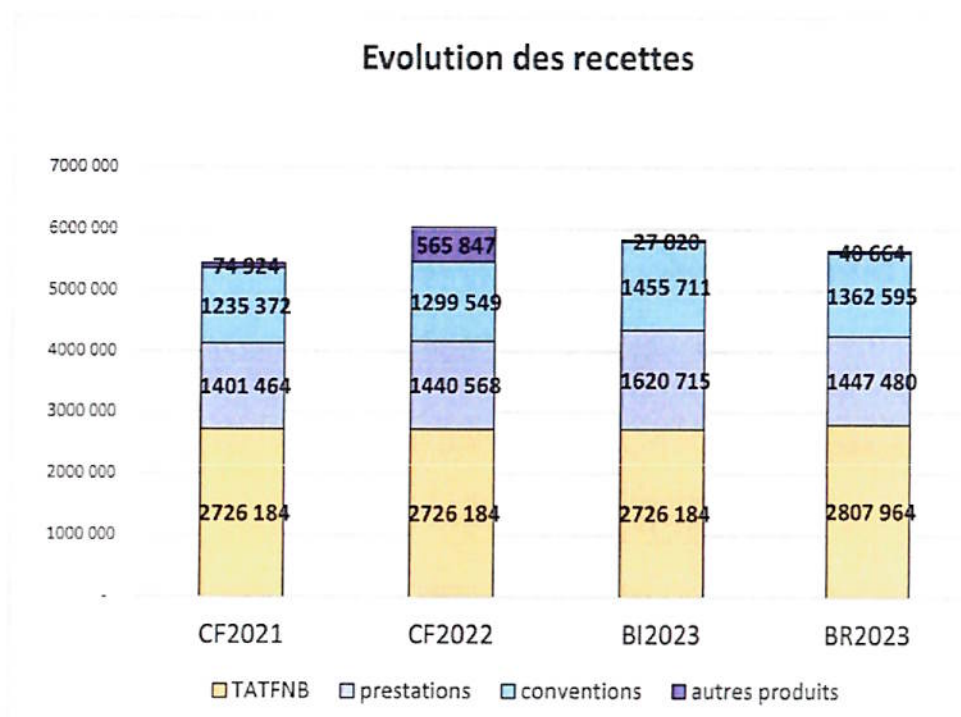
➤ **Les autres cotisations et subventions non obligatoires** s'élevaient à 98 274 €, en baisse de 13 249 €.

	BI 2023	BR 2023
Subventions diverses	8 000€	537€
Prix et Récompenses	2 000€	
Participations à Manifestations	5 000€	2 000€
Subvention Commanderie grands vins et Comté	1 400€	1 400€
Participation JURA INITIATIVES	663€	663€
Subvention Solidarité Paysans / RESA 39	7 525€	7 525€
Subvention Association REAJIR/SOELIS	46 985€	47 550€
Subvention FDSEA - AGRICONSEIL 39	6 500€	6 500€
Subvention AFDI	500€	
Subvention JA Bourgogne Franche Comté	2 500€	2 500€
Subvention Association du Personnel CA39	650€	650€
Total Subventions Non Obligatoires	81 723€	69 325€

	BI 2023	BR 2023
Cotisations DIVERSES	1 159€	
Cotisation AFAC		100€
Cotisation AFDI	1 600€	1 559€
Cotisation Bienvenue à la Ferme	3 000€	3 300€
Cotisation CAUE	150€	150€
Cotisation INITIATIVE JURA	170€	170€
Cotisation ADFPA	410€	430€
Cotisation Commission Eau & Agriculture	1 350€	1 350€
Cotisation INITIATIVE DOLE TERRITOIRES	200€	200€
Cotisation ADEFOR	100€	
Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	20 051€	20 060€
Cotisation Réajir/Soélis	1 000€	1 000€
Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90	200€	200€
Cotisation COMITE DEP TOURISME	80€	150€
Cotisation ARDAR MASSIF JURA	100€	100€
Cotisation Office Commerce/Art Grand Dole	100€	100€
Cotisation Office Commerce/Art ComCom Arbois Poligny Salins	50€	
Cotisation Solidarité Paysan 39	80€	80€
Total Cotisations Non Obligatoires	29 800€	28 949€

2 LES RECETTES PREVISIONNELLES

Pour un total de 5 658 703€, les recettes sont en baisse par rapport au Budget Initial 2023 (-170 927€) et se répartissent dans les masses budgétaires suivantes :



➤ Les Prestations de service :

Les principaux points à relever sont :

- De nouvelles prestations sont en bonne voie de développement, telles que :
 - le Conseil Stratégique Phytosanitaire qui se met en place avec une facturation prévue à hauteur de 24 000€ pour les conseils individuels et 10.000 € pour les collectifs en viticulture ;
 - La facturation des Diagnostics Bas Carbone pour 19 000€ ;
- D'autres prestations, comme la PAC, Mes P@rcelles, les plans d'épandage ou encore les dossiers d'installations sont en légère hausse.
- Notons également le développement de la facturation d'études, telles que les PLUi pour 34 000€, les filières locales (steak haché et volaille) pour 33 000€, les études sédiments pour VNF pour 13 000€, etc...

Rappelons que le montant total des prestations inscrites au Budget Initial était de 1 420 715 €, hors marge de sécurité.

Le Budget Rectificatif étant construit sans cette marge de sécurité, il est donc à noter une progression de ces prestations de 26 765€.

➤ Les Conventions :

Les éléments essentiels concernent :

- Les aides reçues de Chambres d'Agriculture France afin de compenser les augmentations des cotisations versées, à savoir :
 - Aide relative à la hausse de la nouvelle cotisations à CDA France d'un montant de 30 655€ ;
 - Aide relative à la hausse de la cotisation FSB pour 59 360 € ;
 - Aide relative au respect des indicateurs de performance (DAS) pour 191 065 €.
- Il n'y a pas eu de subventions perçues liées aux bilans carbone, contrairement à ce qui avait été inscrit au Budget Initial. En lieu et place, ces actions se sont transformées en prestations (avec aide du Conseil Régional).
- Devant la difficulté de recruter des agents pour les actions Forêt, du retard a été pris dans les conventions ADEVBOIS.

➤ La Taxe additionnelle sur le foncier non bâti

Le bureau du 09/05/2023 a acté une augmentation de 3% de la TATFNB pour l'année 2023. Celle-ci s'élevé donc à 2 807 964€.

➤ Les Autres Produits :

Les autres produits que nous trouvons dans les recettes sont essentiellement la prise en charge par OCAPAT des frais de formations des agents pour 23 395€, ainsi que le remboursement par le FNAGE des frais de gestion payés à Pôle Emploi pour 5 100€.

Le reste des autres produits concernent un remboursement de sinistre véhicule, et une reprise sur provision concernant un départ en retraite.

② 2ème SECTION : INVESTISSEMENTS

➤ LES INVESTISSEMENTS À RÉALISER :

Les dépenses prévisionnelles en capital s'élèvent à 192 750€. Le Budget Rectificatif 2023 intègre notamment :

- Des études et accompagnements AMO pour les travaux de Lons à hauteur de 4 300 €,
- La réalisation de quelques travaux de peinture et plâtre (suite au désamiantage) situés au rez-de-chaussée du bâtiment de Lons le Saunier pour 5 000€,
- L'achat d'un local préfabriqué pour entreposer le matériel sur le site de Foucherans et son installation 15 400€,
- La fin des travaux d'assainissement du site de Lons le Saunier pour 7 400€,
- L'acquisition de véhicules pour 114 500€,
- La réfection de la toiture des bureaux de Foucherans pour 3 000€.

<input type="checkbox"/>	Remboursement de capital emprunté	41 000€
<input type="checkbox"/>	Autres Immobilisations incorporelles	4 300€
<input type="checkbox"/>	Bâtiments	8 550€
<input type="checkbox"/>	Aménagement de bâtiment	23 400€
<input type="checkbox"/>	Acquisition Véhicules	114 500€
<input type="checkbox"/>	Mobilier	1 000€
	TOTAL	192 750€

N.B. : l'investissement en matériels informatiques est porté par la Chambre Régionale d'Agriculture BFC dans son budget 2023 et il est financé sur 3 ans par une cotisation dans le budget de fonctionnement de notre Chambre.

➤ LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS :

Aucun emprunt bancaire effectué en 2023.

③ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT & FONDS DE ROULEMENT

Les prévisions du Budget Rectificatif 2023 de fonctionnement et d'investissement généraient :

- Une capacité d'autofinancement de -48 543€ (insuffisance de financement),
- Une diminution du fonds de roulement de -241 293€. Cette évolution correspondrait à environ -15j de fonctionnement vs B12023 et le fonds de roulement s'élèverait à 1 188 407 € au Budget Rectificatif 2023 ce qui correspond à 74 jours de dépenses courantes.

BR 2023 - Comptes à 3 chiffres

CHARGES	Montants CF 2022		Montants BR 2023		Evolution CF 2022 / BR 2023		Montants BI 2023		Evolution BI 2023 / BR 2023		
	Montants	% Total Charges	Montants	% Total Charges	Evolution CF 2022 / BR 2023	% Evolution	Montants	% Total Charges	Evolution BI 2023 / BR 2023	% Evolution	
Personnel	1 801 876		1 829 806		3 829	0%	1 873 519		1 829 806	-46 713	-2%
Salaires, salaires et autres indemnités - Salaires et plus (Compte 641)	770 963	43%	794 814	43%	23 851	3%	841 210	45%	794 814	-46 400	-6%
Contributions sociales - Cotisations URSS, mutuelles, prévoyance retraite complémentaire (Comptes 642) - Salaires et plus	29 764		29 646		-116	0%	36 322		29 646	6 682	-16%
Sous-Total Charges de Personnel	2 002 705		2 629 806		27 101	1%	2 851 190		2 629 806	-221 374	-8%
Fonctionnement autre que les charges de personnel											
Rembourse de taxes (Compte 602)	-		-		-	-	-		-	-	-
Activités d'édition et prestations de services (Compte 601)	43 380		42 322		-1 058	-2%	44 300		42 322	-1 978	-5%
Carburants et autres fournitures (Comptes 606)	83 436		80 355		-3 081	-4%	80 720		83 065	2 345	3%
Crédit bail mobilier (Compte 512)	-		-		-	-	-		-	-	-
Locations immobilières (Compte 611)	44 750		31 429		-13 321	-30%	42 700		31 429	-11 271	-27%
Charges locatives de copropriété (Compte 618)	22 088		25 110		3 022	14%	25 000		25 110	110	0%
Entretien et réparations (Compte 613)	14 950		28 185		13 235	89%	27 000		28 185	1 185	4%
Primes d'assurance (Compte 610)	23 028		30 710		7 682	33%	27 000		30 710	3 710	14%
Études et recherches (Compte 617)	-		-		-	-	600		-	600	-
Documentation (Compte 616)	20 582		8 100		-12 482	-61%	14 000		8 100	-5 900	-42%
Personnel interne et mis à disposition (régularisé) (Compte 621)	92 043		88 505		-3 538	-4%	82 200		88 505	6 305	8%
Immenses (Compte 622)	11 164		7 788		-3 376	-30%	8 800		7 788	-1 012	-13%
Annuités, loyers et expéditions, publications, relations publiques (Compte 623)	5 197		5 880		683	13%	5 800		5 880	80	1%
Transports divers (Compte 624)	456		456		0	0%	456		456	0	0%
Déplacements, missions, Personnel, Eau et électricité, Réceptions (Compte 625)	81 625		119 813		38 188	47%	114 000		119 813	5 813	5%
Frais postaux et télécommunications (Compte 626)	51 029		58 820		7 791	15%	58 000		58 820	820	1%
Services bancaires (Compte 627)	54		100		46	85%	100		100	46	46%
Formation continue du personnel, Participation au service commun (pôle régional) et autres divers (Compte 628)	108 028		212 683		104 655	97%	216 000		212 683	-3 317	-2%
Taxe sur les sociétés (Compte 631) - Salaires et plus	118 056		102 723		-15 333	-13%	108 000		102 723	-5 277	-5%
Charges fiscales sur comptes à payer (Compte 632)	-2 840		-		2 840	100%	-		-	-	-
Autres profits, taxes et versements assimilés aux rémunérations (Compte 633)	38 070		34 899		-3 171	-8%	38 000		34 899	-3 101	-8%
Taxe foncière et véhicules à moteur (Compte 634)	29 302		31 770		2 468	8%	31 000		31 770	770	2%
Contributions FPA/FP et taxes diverses (Comptes 637)	10 336		4 200		-6 136	-59%	11 000		4 200	-6 800	-62%
Charges sur enfants émancipés (Compte 654)	8 708		5 000		-3 708	-43%	5 000		5 000	-3 708	-43%
Valeur comptable des actifs cédés (Compte 656)	498 028		-		-498 028	-100%	-		-	-	-
Charges spécifiques - Contrats Obligations (Comptes 661)	1 611 029		1 971 000		359 971	22%	2 308 141		1 971 000	-337 141	-15%
Diverses autres charges - Fonctionnement (Compte 662)	45 305		45 305		0	0%	45 305		45 305	0	0%
Intérêts des emprunts et des dettes (Compte 663)	14 471		13 205		-1 266	-9%	17 000		13 205	-3 795	-22%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (871)	-		-		-	-	-		-	-	-
Dotations aux provisions et amortissements (Comptes 664)	181 197		119 230		-61 967	-34%	124 215		119 230	-4 987	-4%
Impôts sur les bénéfices (Compte 688)	8 148		8 353		205	3%	9 000		8 353	-647	-7%
Sous-Total Charges de Fonctionnement	3 438 792		3 117 216		-321 576	-9%	3 265 003		3 117 216	-147 787	-5%
Intervention (le cas échéant)											
Subventions - Charges d'intervention pour compte propre (Comptes 697)	68 482	1%	69 325	1%	843	1%	81 723	1%	69 325	-12 398	-15%
Sous-Total Charges d'Intervention	68 482		69 325		843	1%	81 723		69 325	-12 398	-15%
TOTAL DES CHARGES (1)	6 109 968		5 816 347		-293 621	-5%	6 197 906		5 816 347	-381 559	-6%
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)											
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	6 109 968		5 816 347						5 816 347		

PRODUITS	Montants CF 2022		Montants BR 2023		Evolution CF 2022 / BR 2023		Montants BI 2023		Evolution BI 2023 / BR 2023		
	Montants	% Total Charges	Montants	% Total Charges	Evolution CF 2022 / BR 2023	% Evolution	Montants	% Total Charges	Evolution BI 2023 / BR 2023	% Evolution	
Subventions de l'Etat											
Subventions de fonctionnement - Etat, ministères, collectivités, organismes publics (Comptes 741)	410 799		378 330		-32 469	-8%	514 143		378 330	-135 813	-26%
Sous-Total Subventions de l'Etat	410 799	7%	378 330	7%	-32 469	-8%	514 143	9%	378 330	-135 813	-26%
Fiscalité affectée											
Produits spécifiques - Taxes affectées (Compte 751)	2 726 184		2 807 964		81 780	3%	2 726 184		2 807 964	81 780	3%
Sous-Total Fiscalité affectée	2 726 184	45%	2 807 964	50%	81 780	3%	2 726 184	47%	2 807 964	81 780	3%
Autres subventions											
Subventions de fonctionnement - Région, Département, Union Européenne et autres collectivités et organismes publics (Comptes 744 et 748)	888 623		984 255		95 632	11%	941 668		984 255	42 587	5%
Sous-Total Autres Subventions	888 623	15%	984 255	17%	95 632	11%	941 668	16%	984 255	42 587	5%
Autres produits											
Vente de produits finis (Compte 701)	-		-		-	-	-		-	-	
Prestations de service (Compte 706)	1 379 380		1 349 580		-29 800	-2%	1 540 715		1 349 580	-191 135	-12%
Mise à disposition de personnel et Autres produits (Comptes 705)	63 717		37 900		-25 817	-40%	60 600		37 900	-22 700	-37%
Revenus des immobilisations (Compte 752)	-		-		-	-	-		-	-	
Libéralités (Compte 753)	-		-		-	-	-		-	-	
Produits des cessions d'actif (Compte 756)	520 450		-		-520 450	-100%	-		-	-	
Revenus des valeurs mobilières de placement (Compte 754)	-		-		-	-	-		-	-	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (771)	-		-		-	-	-		-	-	
Produits des cessions des éléments de l'actif - autres Corps (Compte 756-771)	-		-		-	-	-		-	-	
Autres produits divers - FAI/SEA (Compte 758)	21 337		30 515		9 178	43%	27 000		30 515	3 515	13%
Revenus des titres immobilisés (Compte 752)	-		-		-	-	-		-	-	
Autres produits financiers (Compte 758)	21		29		8	38%	20		29	9	45%
Reprises sur provisions pour risques de fonctionnement (Compte 781-785)	23 808		10 129		-13 679	-58%	-		10 129	10 129	100%
Sous-Total Autres Produits	2 006 543		1 488 144		-518 399	-26%	1 647 735		1 488 144	-159 591	-10%
TOTAL DES PRODUITS (2)	6 032 148		5 658 703		-373 445	-6%	5 829 630		5 658 703	-170 927	-3%
Résultat : perte (4) = (1) - (2)	-77 819		-157 644				-308 356		-157 644		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	5 954 330		5 501 059				5 481 275		5 501 059	19 784	0%

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau de présentation des emplois

	Sous plafond LFI (A)	Hors plafond LFI (B)	Total organisme (= A + B)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	0	45,59	45,59

Rappel du plafond d'emplois voté par le responsable de programme en ETPT (C) :

0

NB: Pour les adhérents de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (et doit être inférieure ou égale au plafond voté par le responsable de programme chef de file du budget général de l'Etat) (4).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et des autres charges de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		TOTAL ORGANISME	
	ETPT	Charges de personnel*	ETPT	Charges de personnel*	ETPT	Charges de personnel*
TOTAL DES EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	0	0	45,59	2 629 806	45,59	2 629 806
1 - TITULAIRES	0	0	43,18	2 480 788	43,18	2 480 788
* Titulaires Etat	0	0			0,00	0
* Titulaires organisme (corps unique)	0	0	43,18	2 480 788	43,18	2 480 788
2 - CONTRACTUELS	0	0	2,41	139 018	2,41	139 018
* Contractuels de droit public	0	0	0,00	0	0,00	0
SCDI	0	0			0,00	0
SCDD	0	0	0,00	0	0,00	0
Titulaires délégués sur contrat auprès de l'organisme (ambus et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0,00	0	0,00	0
* Contractuels de droit privé	0	0	2,41	139 018	2,41	139 018
SCDI	0	0			0,00	0
SCDD	0	0	2,41	139 018	2,41	139 018
3 - CONTRATS AIDES			0,00	0	0,00	0
4 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses...)				0		0

* Charges de personnel correspondant à celles inscrites au compte de résultat de l'organisme. Le total des charges de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des charges de personnel figurant dans le compte de résultat.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme mais en fonction dans une autre entité

(Mises à disposition sortantes - ETPT et charges de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITÉ RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME	
	ETPT**	Charges de personnel**
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0,00	50 000
5 - EMPLOIS REMBOURSÉS À L'ORGANISME	0,0	50 000
6 - EMPLOIS NON REMBOURSÉS À L'ORGANISME	0,00	0

** Nombre d'emplois en ETPT découpe dans la présentation des emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et charges de personnel afférentes au sein du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON RÉMUNÉRÉS PAR L'ILM	
	ETPT***	Charges de fonctionnement***
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	0,00	0
7 - EMPLOIS REMBOURSÉS PAR L'ORGANISME	0	0
8 - EMPLOIS NON REMBOURSÉS PAR L'ORGANISME	0	0

*** Nombre d'emplois en ETPT non découpe dans la présentation des emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et charges de fonctionnement afférentes au sein du budget de l'organisme.

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	Montants Compte	Montants Budget	Montants Budget	Ecart entre le Budget Initial 2023 et le Budget Rectificatif 2023	PRODUITS	Montants Compte	Montants Budget	Montants Budget
	financier 2022	Initial 2023	Rectificatif 2023			financier 2022	Initial 2023	Rectificatif 2023
Personnel	2 602 705	2 851 180	2 620 806	-221 374	Subventions de l'Etat	410 789	514 143	378 330
dont charges de personnel civiles*					Fiscalité affectée	2 726 184	2 726 184	2 807 964
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 438 782	3 265 083	3 117 216	-147 868	Autres subventions	888 623	941 568	984 295
Intervention (à son échéance)	68 482	81 723	60 325	-12 398	Autres produits	2 006 543	1 647 735	1 438 144
TOTAL DES CHARGES (1)	6 109 968	6 197 986	5 816 347	-381 639	TOTAL DES PRODUITS (2)	6 032 149	5 829 630	5 658 703
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0	128 931	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	77 819	368 356	157 644
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	6 109 968	6 197 986	5 816 347	-252 707	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	6 109 968	6 197 986	5 816 347

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant des contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte	Montants Budget	Montants Budget	Ecart entre le Budget Initial 2023 et le Budget Rectificatif 2023
	financier 2022	Initial 2023	Rectificatif 2023	
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-77 819	-368 356	-157 644	210 711
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	183 197	124 215	119 230	-4 985
- reprises aux amortissements, dépréciations et provisions	-23 839	0	-10 129	-10 129
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	496 009	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	-520 650	0	0	0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	0	0	0	0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	56 897	-244 141	-48 543	195 598

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte	Montants Budget	Montants Budget	Ecart entre le Budget Initial 2023 et le Budget Rectificatif 2023	RESSOURCES	Montants Compte	Montants Budget	Montants Budget
	financier 2022	Initial 2023	Rectificatif 2023			financier 2022	Initial 2023	Rectificatif 2023
Insuffisance d'autofinancement	0	244 141	48 543	-195 598	Capacité d'autofinancement	56 897	0	0
Investissements	563 871	543 000	151 750	-391 250	Financement de l'Etat			0
				0	Financement de l'Etat par des tiers autres que l'Etat			0
				0	Autres ressources	520 650	0	0
Remboursement des dettes financières	39 873	40 000	41 000	1 000	Augmentation des dettes financières	0	200 000	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	603 744	827 141	241 293	-585 848	TOTAL DES RESSOURCES (6)	577 548	200 000	0
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	385 848	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	26 197	627 141	241 293

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte	Montants Budget	Montants Budget
	financier 2022	Initial 2023	Rectificatif 2023
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-26 197	-627 141	-241 293
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	435 851	-165 790	-823 580
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (8) ou PRELEVEMENT (8)*	-462 047	-461 351	582 286
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	1 429 708	962 964	721 679
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	591 554	440 162	-383 417
Niveau final de la TRÉSORERIE	838 147	822 851	1 105 088

TABLEAU 4 - BR 2023
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débets	Crédits
Opération 1	C 445510	TVA A DECAISSER	232 744,00 €	232 744,00 €
Opération 2				
Opération ...				
TOTAL			232 744,00 €	232 744,00 €

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	838 147	924 996	991 101	1 287 748	1 286 192	1 378 837	1 335 032	1 538 336	1 178 710	1 166 504	1 085 271	1 231 420	
ENCAISSEMENTS													
Produits	467 714	428 763	736 879	409 148	520 313	511 529	519 481	395 719	410 703	445 008	757 182	707 182	6 307 621
Ressources	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A. TOTAL	467 714	428 763	736 879	409 148	520 313	511 529	519 481	395 719	410 703	445 008	757 182	707 182	6 307 621
DECAISSEMENTS													
Charges	376 336	355 988	431 834	404 304	408 563	550 805	311 649	750 816	418 380	518 420	602 500	828 985	5 958 579
Emplois	4 529	4 670	8 398	6 401	19 105	4 529	4 529	4 529	4 529	7 821	8 533	4 529	82 102
B. TOTAL	380 865	360 658	440 232	410 705	427 668	555 334	316 178	755 345	422 909	526 241	611 033	833 514	6 040 681
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	88 849	66 105	296 647	-1 556	92 544	-43 804	203 304	-359 627	-12 206	-81 233	146 149	-126 332	266 940
SOLDE CUMULE (1) + (2)	924 996	991 101	1 287 748	1 286 192	1 378 837	1 335 032	1 538 336	1 178 710	1 166 504	1 085 271	1 231 420	1 105 088	

TABLEAU 6 - BR 2023
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des engagements (facultatif), des charges ou immobilisations et des prévisions de ressources

A - Prévision d'engagements (facultatif) et de charges ou immobilisations (obligatoire)

Opération	Nature	Coût total de l'opération (1)	Engagements exécutés les années antérieures à N* (2)	Engagements nouveaux prévus en N* (3)	TOTAL des engagements exécutés ou prévus en N* (4) = (2) + (3)	Charges/immobilisations exécutés les années antérieures à N* (5)	Charges/immobilisations nouveaux prévus en N* (6)	TOTAL des charges/immobilisations exécutés ou prévus en N* (7) = (5) + (6)	Engagements prévus en N+1* (8)	Charges/immobilisations prévus en N+1* (9)	Engagements prévus en N+2* (10)	Charges/immobilisations prévus en N+2* (11)	Engagements prévus > N+2* (12)	Charges/immobilisations prévus > N+2* (13)
Op. 1	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement Total Op.1													
Op 2	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement Total Op.2													
	Ss total personnel													
	Ss total fonctionnement													
	Ss total intervention													
	Ss total investissement													
	TOTAL													

* Facultatif

B - Prévisions de ressources (obligatoire)

Opération	Nature	Prévision de Financement de l'opération (14)	Ressources des années antérieures à N* (15)	Prévision N Ressources prévues en N (16)	Ressources prévues en N+1 (17)	Ressources prévues en N+2 (18)	Ressources prévues > N+2 (19)
Op. 1	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements*** Total Op.1						
Op. 2	Financement de l'Etat* Autres financements publics** Autres financements*** Total Op.2						
	Ss total financement de l'Etat						
	Ss total autres financements publics						
	Ss total autres financements						
	TOTAL						

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée

** Autres financements publics

*** Recettes propres



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
établissement public (art. L 511-1 du code rural)

455 rue du colonel de Casteljou – 39016 LONS LE SAUNIER CEDEX

SESSION du 24 novembre 2023
DELIBERATION DS 01-2023-11-24

DECISION
Relative à l'approbation du Budget Rectificatif 2023

Les Membres de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 24 novembre 2023

Présents :

Absents ou Excusés :

- Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires et notamment en respect du quorum nécessaire pour ce faire,
- APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE du projet de Budget Rectificatif de l'exercice 2023 pour la Chambre d'agriculture,
- **DECIDENT d'approuver les éléments suivants :**

BUDGET RECTIFICATIF 2023 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
TABLEAU DE PRESENTATION DES EMPLOIS

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Total organisme (= a + b)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	0	45,59	45,59

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c)

0

BUDGET RECTIFICATIF 2023 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

CHARGES	Montants	Montants	Montants	Ecart entre le	PRODUITS	Montants	Montants	Montants	Ecart
	Compte	Budget Initial	Budget	Budget Initial		Compte	Budget Initial	Budget	entre le
	financier 2022	2023	Rectificatif 2023	2023 et le		financier 2022	2023	Rectificatif 2023	Budget
				Budget					Initial
				Rectificatif 2023					2023
				et le					2023
				et le					et le
Personnel	2 422 755	2 351 100	2 429 805	-224 324	Subventions de l'Etat	410 739	514 143	378 330	-126 813
dont charges de personnel civilisé					Facilité affectée	2 726 184	2 726 184	2 007 964	81 760
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 430 782	3 265 083	3 117 216	-147 265	Autres subventions	800 623	941 568	964 265	42 097
Intervention (le cas échéant)	68 402	81 723	63 325	-12 308	Autres produits	2 006 543	1 647 735	1 430 144	-153 591
TOTAL DES CHARGES (1)	6 109 968	6 137 986	5 816 347	-381 639	TOTAL DES PRODUITS (2)	6 024 149	5 829 630	5 658 703	-252 787
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) - (2) - (1)	0	0	0	128 931	Résultat prévisionnel : perte (4) - (1) - (2)	77 819	368 356	157 644	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (2) + (4)	6 109 968	6 137 986	5 816 347	-252 787	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) + (4)	6 109 968	6 137 986	5 816 347	-252 787

BUDGET RECTIFICATIF 2023 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	Montants	Montants	Montants	Ecart entre le
	Compte	Budget Initial	Budget	Budget Initial
	financier 2022	2023	Rectificatif 2023	2023 et le
				Budget
				Rectificatif 2023
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)) +	-77 819	-368 356	-157 644	210 711
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	183 197	124 215	119 230	-4 985
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-23 839	0	-10 129	-10 129
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	496 009	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	-520 650	0	0	0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	0	0	0	0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	56 897	-244 141	-48 543	195 598

BUDGET RECTIFICATIF 2023 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
ETAT PREVISIONNEL DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROITS CONSTATES

EMPLOIS	Montants	Montants	Montants	Ecart entre le	RESSOURCES	Montants	Montants	Montants	Ecart
	Compte	Budget Initial	Budget	Budget Initial		Compte	Budget Initial	Budget	entre le
	financier 2022	2023	Rectificatif 2023	2023 et le		financier 2022	2023	Rectificatif 2023	Budget
				Budget					Initial
				Rectificatif 2023					2023
				et le					et le
Insuffisance d'autofinancement	0	244 141	48 543	-195 598	Capacité d'autofinancement	56 897	0	0	0
Provisions	563 871	543 000	151 750	-391 200	Financement de l'actif par l'Etat	0	0	0	0
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	0	0	0	0
					Autres ressources	520 610	0	0	0
Remboursement des dettes financières	29 873	40 000	41 000	1 000	Augmentation des dettes financières	0	200 000	0	-200 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	603 744	827 141	241 293	-585 848	TOTAL DES RESSOURCES (6)	577 548	200 000	0	-200 000
Augmentation du fonds de roulement (7) - (6) - (5)	0	0	0	385 848	Diminution du fonds de roulement (8) - (5) - (6)	26 197	627 141	241 293	0

Et ADOPTENT le BUDGET RECTIFICATIF 2023

Vote : Membres Élus présents :
Membres Élus votants :
Pour :
Contre :
Abstention :

Ainsi délibéré en Session,
FAIT A LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023
Le Président de la Chambre d'agriculture du
Jura

François LAVRUT

REPUBLIQUE FRANÇAISE



CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
établissement public (art. L 511-1 du code rural)

455 rue du colonel de Casteljaou – 39016 LONS LE SAUNIER CEDEX

SESSION du 24 novembre 2023
DELIBERATION DS 02-2023-11-24

DELIBERATION
Relative aux cotisations obligatoires et facultatives
inscrites au Budget Rectificatif 2023

Les Membres de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 24 novembre 2023,

Présents :

Absents ou Excusés :

Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

ADOPTENT :

- la liste des cotisations obligatoires dont les montants sont inscrits en masse Fonctionnement au Compte 657810 et détaillés ci-dessous:

Compte Comptable	PARAGRAPHES ET LIBELLES	Dotations BR 2023
657810	Total Cotisations Obligatoires	1 974 360 €
	Cotisations APCA	716 550 €
	Cotisation CNPF	421 950€
	Cotisation CRA BFC CPR Fonctions Supports	301 580€
	Cotisation CRA BFC CPR Informatique	75 450€
	Cotisations PPRDF / Fonds Stratégique Forêt et Bois	434 285€
	<i>Dont Cotisation Fonds Stratégique Forêt et Bois</i>	186 750€
	<i>Dont Cotisation services communs "valorisation du bois et territoire"</i>	247 535€
	Cotisation communes forestières (COFOR)	18 950€
	Cotisation FG Présidents	4 230€
	Cotisation Office 365	885€
	Cotisation Redevance Effectifs 2023	480€

- la liste des cotisations facultatives dont les montants sont inscrits en masse Fonctionnement au compte 658810 et détaillés ci-dessous :

Compte Comptable	PARAGRAPHERS ET LIBELLES	Dotations BR 2023
658810	Total Cotisations Non Obligatoires	28 949€
	Cotisations AFAC	100€
	Cotisation AFDI	1 559€
	Cotisation Bienvenue à la Ferme	3 300€
	Cotisation CAUE	150€
	Cotisation INITIATIVE JURA	170€
	Cotisation ADFPA	430€
	Cotisation Commission Eau & Agriculture	1 350€
	Cotisation INITIATIVE DOLE TERRITOIRES	200€
	Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	20 060€
	Cotisation Réajir/Soélis	1 000€
	Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90	200€
	Cotisation ARDAR MASSIF JURA	100€
	Cotisation Office Commerce/Art Grand Dole	100€
	Cotisation Comité Départemental du tourisme	150€
	Cotisation Solidarité Paysan 39	80€

Ainsi délibéré en session,

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023

Le Président de la Chambre d'agriculture du Jura

François LAVRUT

<p>Vote : Membres Élus présents Membres Élus votants Pour : Contre : Abstention :</p>



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
établissement public (art. L 511-1 du code rural)

455 rue du colonel de Casteljau - 39016 LONS LE SAUNIER CEDEX

SESSION du 24 novembre 2023
DELIBERATION DS 03-2022-11-24

DELIBERATION

Relative aux subventions inscrites au Budget Rectificatif 2023

Les Membres de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 24 novembre 2023,

Présents :

Absents ou Excusés :

Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

ADOPTENT la liste des subventions dont les montants sont inscrits en masse Intervention au compte 657340 et détaillés ci-dessous:

657340	Total Subventions Non Obligatoires	69 325€
	Subventions Diverses	537€
	Participations à Manifestations	2 000€
	Subvention Commanderie grands vins et Comté	1 400€
	Participation JURA INITIATIVES	663€
	Subvention Solidarité Paysans / RESA 39	7 525€
	Subvention Association REAJIR/SOELIS	47 550€
	Subvention FDSEA - AGRICONSEIL 39	6 500€
	Subvention JA Bourgogne Franche Comté	2 500€
	Subvention Association du Personnel CA39	650€

Vote : Membres Élus présents :
Membres Élus votants :
Pour :
Contre :
Abstention :

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023

**Le Président de la Chambre d'agriculture du
Jura**

François LAVRUT



BUDGET INITIAL 2024

Le Budget Initial a été élaboré afin de pouvoir disposer d'une comptabilité analytique, permettant ainsi une analyse des coûts et des activités et un suivi de l'exécution du budget plus opérationnels.

Les chefs de service et leurs équipes ont été fortement impliqués à la construction de ce budget, en déterminant pour chaque action, à la fois les recettes et les dépenses prévisionnelles.

Les conventions financières font l'objet d'un suivi renforcé et partagé entre les équipes métiers et la comptabilité afin d'avoir un prévisionnel au plus près de la réalité.

Ce budget reste toutefois prudent, avec des marges de sécurité identifiées et réparties sur différents postes. Le budget rectificatif sera élaboré en septembre 2024 au lieu de septembre afin qu'il soit réalisé en cours d'exercice et non pas à moins de 2 mois de la clôture des comptes.

Le budget présenté vise à maîtriser les dépenses avec une masse salariale contenue et des charges de fonctionnement maîtrisées.

Pour les recettes, la tendance est au développement des prestations de service et un meilleur ciblage des actions partenariales, avec un progressif retrait de la part des conventions.

La TATFNB affectée inscrite à ce budget initial est du même montant que celui de 2023 (soit 3% de plus que la TATFNB 'historique'). Toutefois, à l'heure de l'élaboration de ce budget, le projet de loi de finances est débattu avec une proposition du Gouvernement d'augmenter de 3% supplémentaires la part de la TATFNB revenant aux Chambres d'agriculture. Ces discussions n'étant pas abouties, il a été décidé de rester sur le montant 2023 dans l'attente d'une évolution prochaine qui permettrait aux Chambres d'agriculture de bénéficier d'une partie de la hausse de la taxe versée par les propriétaires et les exploitants agricoles, afin d'accompagner les agriculteurs dans les transitions économiques, environnementales et sociétales.

Le Budget Initial est présenté déficitaire à hauteur de -341 148 €.

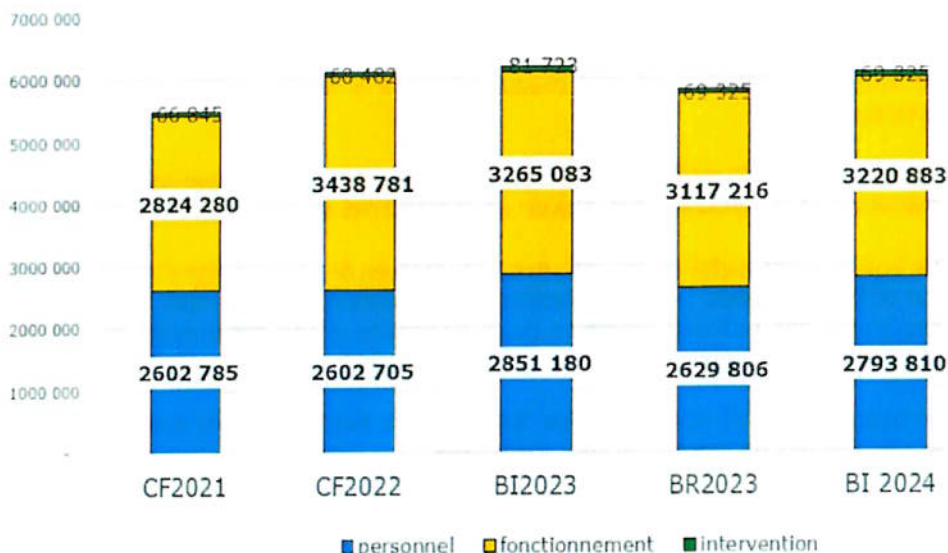
① La Section de fonctionnement

A) LES DEPENSES PREVISIONNELLES

Pour un total de 6 084 018 €, les charges prévisionnelles sont en augmentation de 5% (267 671€) par rapport au Budget Rectificatif 2023. Elles se répartissent en 3 principales masses détaillées ci-après :

- Les charges de fonctionnement → en augmentation de 103 666€ soit 3 %
- Les charges de personnel → en augmentation de 164 004€ soit 6 %,
- Les charges d'intervention → à l'identique du Budget Rectificatif 2023.

Evolutions des dépenses



➤ Les charges de fonctionnement :

Les principales évolutions se caractérisent par :

- Une hausse du poste Electricité, Gaz, Carburants en raison de l'augmentation des tarifs.
- Le poste Etudes & recherches (analyses de matières non refacturées) affiche un budget prévisionnel de 12 000€. Ces analyses seront comptabilisées en compte 617000 - Etudes & Recherches, et non plus en service extérieurs (harmonisation des pratiques du groupe régional).
- Une hausse du poste « Personnel intérimaire » de 6 480€ (en prévision de la poursuite d'un appui administratif sur les dossiers installation au 1^{er} semestre ainsi que l'appui au Conseil régional pour les demandes de paiement FEADER du programme 2016-2022) ainsi que le poste Stagiaire affichant un budget de 3 500€. Il est en effet prévu le recrutement d'un stagiaire pour appui l'équipe forêt sur une étude sur les semis de régénération.
- Une légère hausse du poste « Documentation Générale » provenant d'abonnements se renouvelant en 2024, et non en 2023 : +3 030€ par rapport au Budget Rectificatif 2023.

- > Une hausse du poste « Achats d'études et prestations de services », qui comprend principalement les analyses de boues, les achats de produits BAFL, les mini-dexels et l'intervention de la Chambre Départementale de Saone et Loire pour la réalisation de CSP Viti.
- > Une hausse des postes « Intérêts d'emprunts » et « Dotations aux amortissements », en raison des investissements prévus.

Cependant, nous constatons notamment une diminution sur :

- > Le poste « Autres prestations extérieurs diverses » : - 44 800 € justifié par l'arrêt de la convention SPAD et d'espace test (frais de communication pour de 19 800€), la ventilation des analyses de récolte en 617000 (12 000€), les frais de gestion Pôle Emploi (5 100€) et diverses cotisations en baisse (6 000€) et frais d'embauche (2 000€).

➤ Les frais de personnel :

- > Le nombre d'ETP est stable, le recrutement d'un ETP de marge est prévu au Budget Initial 2024.
- > Le poste « Autres indemnités » est en hausse de 6 150€. Cette hausse résulte des allocations chômage payées directement à Pôle Emploi et qui sont compliquées à estimer.

➤ Les charges consulaires de l'Assemblée :

- > Les indemnités des membres élus ainsi que les impôts et taxes correspondants sont maintenus à 100.000 €,
- > Les frais de déplacements des membres sont portés à 22 000€.
- > Les subventions et cotisations s'élèvent à 2 066 345€ et se divisent en 3 catégories :

	BR 2023	BI 2024
Cotisations Obligatoires	1 974 360€	1 967 946€
Subventions Non Obligatoires	69 325€	69 325€
Cotisations Non Obligatoires	28 949€	29 074€
Total Subventions & Cotisations	2 072 634€	2 066 345€

Les cotisations obligatoires sont en diminution de 6 289€. Cette diminution est liée à l'évolution des reversements des centimes forestiers (TATFNB) au CNPF. En effet, les cotisations obligatoires auprès de CDA France, la Chambre régionale et le fonds FNMPP sont chacune de 10% de la TATFNB perçue, déduction faite des reversements aux communes forestières et au CNPF. Ce reversement ayant augmenté, la base de calcul des 10% est réduite.

Les cotisations obligatoires représentent 95% des Subventions et Cotisations.

Parmi les points à noter :

- > Les cotisations destinées à Chambres d'Agriculture France comprennent la cotisation de 10% reversée à la Chambre Régionale d'Agriculture de BFC, la cotisation de 10% gérée par le FNMPP et la cotisation de 10% affectée au financement de CDA France, pour un total de 710 136 €.
- > N'ayant pas d'informations concernant le montant des cotisations appelées par le CPR, celles-ci restent inchangés pour ce budget.

Compte Comptable	PARAGRAPHE ET LIBELLES	BR 2023	BI 2024
657810	Total Cotisations Obligatoires	1 974 360€	1 974 360€
	Cotisations Chambres d'Agriculture France	716 550€	710 136€
	Cotisation CNPF	421 950€	421 950€
	Cotisation CRA BFC CPR Fonctions Supports	301 580€	301 580€
	Cotisation CRA BFC CPR Informatique	75 450€	75 450€
	Cotisations PPRDF / Fonds Stratégique Forêt et Bois	434 285€	434 285€
	<i>Dont Cotisation Fonds Stratégique Forêt et Bois</i>	186 750€	186 750€
	<i>Dont Cotisation services communs "valorisation du bois et territoire"</i>	247 535€	247 535€
	Cotisation communes forestières (COFOR)	18 950€	18 950€
	Cotisation FG Présidents	4 230€	4 230€
	Cotisation Office 365	885€	885€
	Cotisation Redevance Effectifs 2023	480€	480€

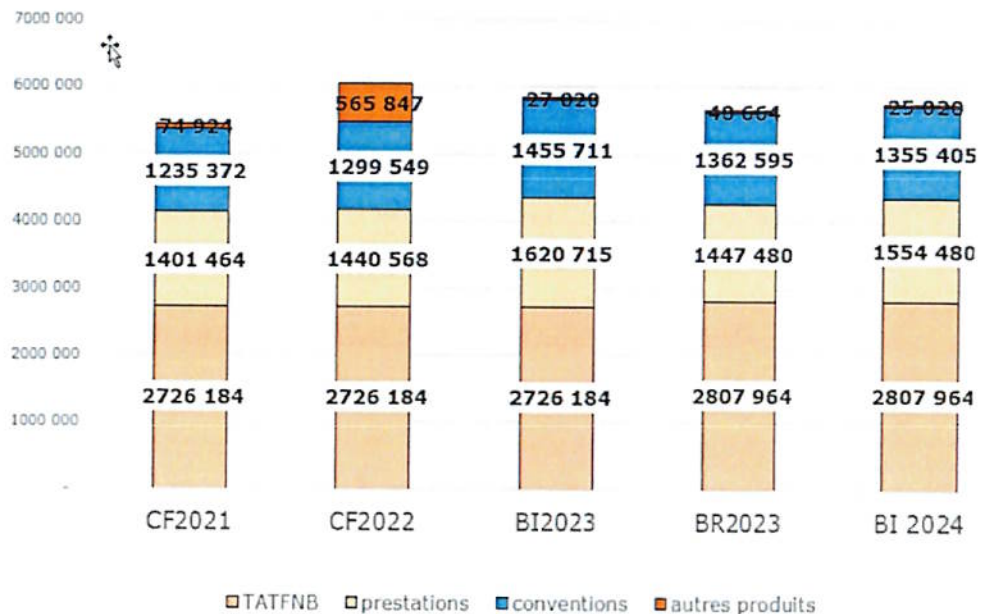
➤ **Les autres cotisations et subventions non obligatoires** s'élèvent à 98 399€, en hausse de 125€.

	BR 2023	BI 2024
Subventions diverses	537€	537€
Participations à Manifestations	2 000€	2 000€
Subvention Commanderie grands vins et Comté	1 400€	1 400€
Participation JURA INITIATIVES	663€	663€
Subvention Solidarité Paysans / RESA 39	7 525€	7 525€
Subvention Association REAJIR/SOELIS	47 550€	47 550€
Subvention FDSEA - AGRICONSEIL 39	6 500€	6 500€
Subvention JA Bourgogne Franche Comté	2 500€	2 500€
Subvention Association du Personnel CA39	650€	650€
Total Subventions Non Obligatoires	69 325€	69 325€

	BR 2023	BI 2024
Cotisation AFAC	100€	100€
Cotisation AFDI	1 559€	1 559€
Cotisation Bienvenue à la Ferme	3 300€	3 500€
Cotisation CAUE	150€	150€
Cotisation INITIATIVE JURA	170€	170€
Cotisation ADFPA	430€	430€
Cotisation Commission Eau & Agriculture	1 350€	1 350€
Cotisation INITIATIVE DOLE TERRITOIRES	200€	200€
Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	20 060€	20 060€
Cotisation Réajir/Soélis	1 000€	1 000€
Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90	200€	200€
Cotisation COMITE DEP TOURISME	150€	75€
Cotisation ARDAR MASSIF JURA	100€	100€
Cotisation Office Commerce/Art Grand Dole	100€	100€
Cotisation Solidarité Paysan 39	80€	80€
Total Cotisations Non Obligatoires	28 949€	29 074€

2 LES RECETTES PREVISIONNELLES

Pour un total de 5 742 869€, les recettes sont en hausse par rapport au Budget Rectificatif 2023 (+84 166€) et se répartissent dans les masses budgétaires suivantes :



➤ Les Prestations de service :

Les principaux points à relever sont :

- Les prestations développées en 2023 ont de belles perspectives de développement, telles que :
 - Les Diagnostics Bac Carbone, facturation prévue de 65 500€ ;
 - Le Conseil Transitions, facturation prévue de 26 250 €
 Bien qu'il soit attendu une forte augmentation des Conseils Stratégiques Phytosanitaire, le prévisionnel reste prudent dans l'attente d'un décret ajustant les délais de réalisation ; facturation prévue de 26.250 € en conseils individuels et 20.000 € en conseils collectif en viticulture.
- D'autres prestations, comme la PAC, Mes P@rcelles, les plans d'épandage ou encore les dossiers d'installations sont maintenues au même niveau que 2023.
- Le développement de la facturation d'études se poursuit, citons notamment les études sédiments VNF pour 13 000€, une étude PLUi, le PAT Dolois

Nous notons une progression de 62 000€ des prestations de service.

➤ Les Conventions :

Les éléments essentiels concernent :

- Les aides reçues de Chambres d'Agriculture France afin de compenser les augmentations des cotisations versées, à savoir :

- Aide relative à la hausse des cotisations à CDA France d'un montant de 19 374 € : en baisse par rapport à 2023;
- Aide relative à la hausse de la cotisation FSB pour 56 020€ : également en baisse par rapport à 2023 ;
- Aide relative au respect des indicateurs de performance (DAS) pour 200 785 €, légère hausse par rapport à 2023.

- Grâce au recrutement de nouveaux agents pour les actions Forêt, de nouvelles conventions ADEVBOIS pourront être développées.
- Des conventions en lien avec le Conseil Régional, notamment sur l'agronomie, ne sont pas renouvelées pour 2024.

Il est donc à noter une baisse de 7 190€

➤ La Taxe additionnelle sur le foncier non bâti

Le niveau de la TATFNB est maintenu à 2 807 964 €, soit à hauteur du BR 2023.

➤ Les Autres Produits :

Les autres produits que nous trouvons dans les recettes sont essentiellement la prise en charge par OCAPIAT des frais de formations des agents pour 25 000€.

② 2ème SECTION : INVESTISSEMENTS

➤ LES INVESTISSEMENTS À RÉALISER :

Les dépenses prévisionnelles en capital s'élèvent à 699 143€.

- Des études et accompagnements AMO pour les travaux de Lons à hauteur de 16 581€,
- La pose de panneaux photovoltaïques sur un des bâtiments de Lons-le-Saunier pour 45 040€,
- Les travaux qui devaient être réalisés en 2023 le seront en 2024 pour le bâtiment Forêt et le hall d'accueil pour un montant total de 504 800€,
- L'acquisition de matériel pour 4 000€,
- L'acquisition de deux véhicules pour 50 000€,
- Le renouvellement de mobilier pour 13 000€,
- Et dans l'incertitude que les travaux de toiture des bureaux de Foucherans se fassent en cette fin d'année 2023, nous budgétions de nouveau une ligne de 3 000€

<input type="checkbox"/>	Remboursement de capital emprunté	62 806€
<input type="checkbox"/>	Autres Immobilisations incorporelles	16 581€
<input type="checkbox"/>	Aménagement de bâtiment	552 756€
<input type="checkbox"/>	Acquisition Véhicules	50 000€
<input type="checkbox"/>	Mobilier	13 000€
<input type="checkbox"/>	Matériel	4 000€

TOTAL 699 143€

N.B. : l'investissement en matériels informatiques est toujours porté par la Chambre Régionale d'Agriculture BFC.

➤ LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS :

Un emprunt bancaire sera effectué à hauteur de 550 000€ afin de financer les travaux de rénovation du bâtiment Forêt, du hall d'accueil et de la pose de panneaux photovoltaïques.

③ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT & FONDS DE ROULEMENT

Les prévisions du Budget Initial de fonctionnement et d'investissement génèreraient :

- Une capacité d'autofinancement de -147 593€ (Insuffisance de financement),
- Une diminution du fonds de roulement de -296 735€. Cette évolution correspondrait à environ -18j de fonctionnement vs BR.20233 et le fonds de roulement s'élèverait à 891 671 € au Budget Rectificatif 2023 ce qui correspond à 53 jours de dépenses courantes.



BI 2024 - Comptes à 3 chiffres

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

CHARGES	Montants BR 2023		Montants BI 2024		Evolution		Montants CF 2023		Montants BI 2024		Evolution	
	Montants	% Total Charges CF 2023	Montants	% Total Charges BI 2024	Evolution BR 2023 / BI 2024	% Evolution BR 2023 / BI 2024	Montants	% Total Charges CF 2023	Montants	% Total Charges BI 2024	Evolution BI 2024 / CF 2023	% Evolution BI 2024 / CF 2023
Personnel												
Traitements, salaires et autres éléments - Salaires et plus (Compte 641)	1 626 543		1 927 938		142 698	9%	1 601 678		1 947 838	146 964	9%	
Contributions d'assurance maladie USA, mutuelles, pré-retraite, retraite complémentaire (Comptes 643) - Salaires et plus	794 814	45%	814 774	46%	19 961	3%	770 968	43%	814 774	43 806	6%	
Autres cotisations et autres charges sociales - Association du personnel, Cheques restaurant, aide aux transports (Comptes 647)	29 648		31 008		1 460	5%	29 754		31 008	1 334	4%	
Sous-Total Charges de Personnel	2 629 806		2 793 810		164 064	6%	2 602 700		2 793 810	191 108	7%	
Fonctionnement autre que les charges de personnel												
Fournitures de bureau (Compte 602)	-		-		-		-		-	-		
Actes d'études et prestations de services (Compte 604)	43 322		44 707		2 385	6%	40 580		44 707	4 127	10%	
Carburants et autres fournitures (Comptes 606)	89 985		88 995		- 9 900	-11%	88 498		88 995	30 138	44%	
Droit réel mobilier (Compte 612)	-		-		-		-		-	-		
Locations immobilières (Compte 613)	35 428		35 820		492	1%	44 750		35 820	- 8 930	-20%	
Charges relatives de responsabilité (Compte 614)	20 110		27 968		2 445	12%	22 080		27 968	5 873	27%	
Entretien et réparations (Compte 615)	28 165		28 938		2 770	11%	14 330		28 938	13 988	94%	
Primes d'assurance (Compte 616)	33 715		30 420		- 1 709	-6%	33 025		30 420	- 9 399	-28%	
Études et recherches (Compte 617)	-		-12 000		-12 000	-	-		-12 000	-12 000	-	
Documentation (Comptes 618)	8 100		9 100		3 000	38%	26 382		9 100	- 17 482	-66%	
Personnel interne et mis à disposition (salariés) - (Compte 621)	90 305		104 285		5 780	6%	82 843		104 285	19 642	23%	
Honoraires (Compte 622)	7 700		8 990		1 188	16%	11 164		8 990	- 2 174	-19%	
Amortis, loyers et séparations, publications, relations publiques (Compte 623)	5 600		8 700		3 910	33%	3 787		8 700	2 863	35%	
Transports divers (Compte 624)	485		500		18	3%	450		500	50	11%	
Déplacements, missions (Personnel, flux et stagiaires), Réceptions (Compte 625)	119 810		128 126		8 226	7%	81 628		128 126	30 113	40%	
Téléphonie et télécommunications (Compte 626)	58 530		58 715		185	0%	61 038		58 715	- 5 176	-8%	
Services bancaires (Compte 627)	100		100		-	0%	58		100	44	7%	
Fonctionnement du personnel, Participation au service commun (gde régionale) et autres divers (Comptes 628)	212 689		188 387		- 43 098	-21%	168 038		188 387	961	1%	
Taxe sur les valeurs (Compte 631) - Salaires et Div	133 773		122 337		- 8 638	-7%	174 088		122 337	- 42 771	-25%	
Charge fiscale sur compte à payer (Compte 632)	-		-		-		- 2 840		-	- 2 840	-100%	
Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (Compte 633)	34 889		34 103		- 1 484	-4%	38 070		34 103	- 1 767	-5%	
Taxe foncière et véhicules à moteur (Comptes 635)	31 770		32 990		1 220	4%	29 822		32 990	3 168	11%	
Contribution PIR/PP et taxes diverses (Comptes 637)	- 4 320		- 4 300		20	0%	- 10 338		- 4 300	6 038	-54%	
Charges sur organismes mutualistes (Compte 634)	5 500		5 500		-	0%	6 798		5 500	- 1 298	-19%	
Valeur comptable des actifs totales (Compte 636)	-		-		-		- 496 859		-	- 496 859	-100%	
Charges spécifiques - Cotisation Obligatoire (Comptes 637)	1 874 382		1 967 946		6 614	0%	1 841 528		1 967 946	126 117	7%	
Diverses autres charges - Fonctionnement (Comptes 638)	45 325		44 879		- 446	-1%	30 934		44 879	9 945	29%	
Intérêts des emprunts et des dettes (Compte 639)	13 308		27 770		14 412	108%	14 472		27 770	13 307	92%	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (637)	-		-		-		-		-	-		
Detournés aux processus et aménagements (Comptes 640)	119 230		110 586		- 8 644	-7%	182 187		110 586	- 10 399	-6%	
Impôts sur les bénéfices (Compte 645)	8 953		9 300		47	1%	8 145		9 300	2 055	25%	
Sous-Total Charges de Fonctionnement	5 117 216		5 320 883		103 666	2%	5 438 782		5 320 883	- 117 899	-2%	
Intervention (le cas échéant)												
Subventions - Charges d'intervention pour compte propre (Comptes 657)	69 325	1%	69 325	1%	-	0%	68 482	1%	69 325	843	1%	
Sous-Total Charges d'intervention	69 325		69 325		-	0%	68 482		69 325	843	1%	
TOTAL DES CHARGES (1)	5 816 347		6 084 918		267 671	5%	6 109 958		6 084 918	- 25 351	0%	
Résultat ; bénéfice (3) = (2) - (1)												
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	5 816 347		6 084 918			5%	6 109 958		6 084 918		0%	

PRODUITS	Montants BR 2023		Montants BI 2024		Evolution		Montants CF 2023		Montants BI 2024		Evolution	
	Montants	% Total Charges CF 2023	Montants	% Total Charges BI 2024	Evolution BR 2023 / BI 2024	% Evolution BR 2023 / BI 2024	Montants	% Total Charges CF 2023	Montants	% Total Charges BI 2024	Evolution BI 2024 / CF 2023	% Evolution BI 2024 / CF 2023
Subventions de l'Etat												
Subventions de fonctionnement - Etat, maisons de soins, organismes publics excepté pour le compte de l'Etat (Comptes 741)	378 330	7%	405 292	7%	26 962	7%	410 789	7%	405 292	- 5 497	-1%	
Sous-Total Subventions de l'Etat	378 330		405 292		26 962	7%	410 789		405 292	- 5 497	-1%	
Fiscalité affectée												
Produits affectés - Taxes affectées (Compte 757)	2 807 964	50%	2 807 964	49%	-	0%	2 726 184	45%	2 807 964	81 780	3%	
Sous-Total Fiscalité affectée	2 807 964		2 807 964		-	0%	2 726 184		2 807 964	81 780	3%	
Autres subventions												
Subventions de fonctionnement - Région, Département, Union Européenne et autres collectivités et organismes publics (Comptes 744 et 745)	884 265	17%	900 114	17%	15 849	2%	888 823	15%	900 114	11 291	1%	
Sous-Total Autres Subventions	884 265		900 114		15 849	2%	888 823		900 114	11 291	1%	
Autres produits												
Vente de produits finis (Compte 751)	-		-		-		-		-	-		
Produits de vente (Compte 756)	1 549 592		1 492 680		- 56 912	-4%	1 370 789		1 423 080	44 291	3%	
Mise à disposition de personnel et autres produits (Comptes 758)	97 300		100 800		2 499	3%	60 117		100 800	38 783	64%	
Revenus des immobilisations (Compte 752)	-		-		-		-		-	-		
Libéralités (Compte 753)	-		-		-		-		-	-		
Produits des sessions Ecof (Compte 759)	-		-		-		-		-	-		
Revenus des valeurs mobilières de placement (Compte 764)	-		-		-		-		-	-		
Produits exceptionnels sur opération de gestion (771)	-		-		-		-		-	-		
Produits des sessions des éléments de tarif - autres Comptes (Comptes 756, 772)	-		-		-		-		-	-		
Autres produits divers - FA/3AA (Compte 758)	30 918		25 000		- 5 918	-19%	24 337		25 000	5 663	17%	
Revenus des titres immobiliers (Compte 762)	-		-		-		-		-	-		
Autres produits financiers (Compte 768)	20		20		-	0%	21		20	- 1	-4%	
Revenus sur processus pour risques et charges de fonctionnement (Compte 761-763)	10 128		-		- 10 128	-100%	23 039		-	- 23 039	-100%	
Sous-Total Autres Produits	1 489 144		1 579 500		81 356	6%	2 006 943		1 579 500	- 427 443	-21%	
TOTAL DES PRODUITS (2)	5 658 703		5 742 689		84 166	1%	6 032 149		5 742 689	- 289 200	-5%	
Résultat ; perte (4) = (1) - (2)	- 157 644		- 341 144				- 77 619		- 341 144			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	5 501 059		5 401 721			-2%	5 854 330		5 401 721		-9%	



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
établissement public (art. L 511-1 du code rural)

455 rue du colonel de Casteljau – 39016 LONS LE SAUNIER
CEDEX

SESSION du 24 Novembre 2023
DELIBERATION DS 04-2023-11-24

DECISION
Relative à l'approbation du Budget Initial 2024

Les Membres de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 24 novembre 2023

Présents :

Absents ou Excusés :

➤ Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires et notamment en respect du quorum nécessaire pour ce faire.

➤ APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE du projet de Budget Initial de l'exercice 2024 pour la Chambre d'agriculture.

➤ **DECIDENT d'approuver les éléments suivants :**

BUDGET INITIAL 2024 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
TABLEAU DE PRESENTATION DES EMPLOIS

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Total organisme (= a + b)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	0	46,63	46,63

appel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c)

BUDGET INITIAL 2024 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

CHARGES	Montants	Montants	Montants	Ecart entre le Budget Initial 2024 et le Budget Rectificatif 2023	PRODUITS	Montants	Montants	Montants	Ecart entre le Budget Initial 2024 et le Budget Rectificatif 2023
	Compte financier 2022	Budget Rectificatif 2023	Budget Initial 2024			Compte financier 2022	Budget Rectificatif 2023	Budget Initial 2024	
Personnel	2 602 705	2 629 006	2 793 810	164 804	Subventions de l'Etat	410 739	378 330	405 292	26 962
avec charges de personnel collectives**					Frais de affinité	2 726 154	2 007 964	2 007 964	0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 438 782	3 117 216	3 220 083	102 866	Autres subventions	808 023	904 265	950 114	-34 151
Intervention (le cas échéant)	60 482	69 325	69 325	0	Autres produits	2 005 543	1 408 144	1 579 500	91 356
TOTAL DES CHARGES (1)	6 109 968	5 816 347	6 084 018	267 671	TOTAL DES PRODUITS (2)	6 032 149	5 658 703	5 742 869	84 166
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	77 819	157 644	341 148	183 504
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (5) = (2) + (3) + (4)	6 109 968	5 816 347	6 084 018	267 671	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (5) = (2) + (3) + (4)	6 109 968	5 816 347	6 084 018	267 671

BUDGET INITIAL 2024 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	Montants	Montants	Montants	Ecart entre le Budget Initial 2024 et le Budget Rectificatif 2023
	Compte financier 2022	Budget Rectificatif 2023	Budget Initial 2024	
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-77 819	-368 356	-341 148	27 207
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	183 197	124 215	193 555	69 340
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-23 839	0	0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	496 009	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	-520 650	0	0	0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	0	0	0	0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	56 897	-244 141	-147 593	96 548

BUDGET INITIAL 2024 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
ETAT PREVISIONNEL DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROITS CONSTATES

EMPLOIS	Montants	Montants	Montants	Ecart entre le Budget Initial 2024 et le Budget Rectificatif 2023	RESSOURCES	Montants	Montants	Montants	Ecart entre le Budget Initial 2024 et le Budget Rectificatif 2023
	Compte financier 2022	Budget Rectificatif 2023	Budget Initial 2024			Compte financier 2022	Budget Rectificatif 2023	Budget Initial 2024	
Insuffisance d'autofinancement	0	244 141	147 593	-96 548	Capacité d'autofinancement	56 897	0	0	0
Provisions	663 071	643 000	636 336	-67 065	Financement de l'Etat par l'Etat	0	0	0	0
					Financement de l'Etat par des tiers autres que l'Etat	0	0	0	0
					Autres ressources	620 658	0	0	0
Remboursement des dettes financières	39 873	40 000	62 000	22 000	Augmentation des dettes financières	0	0	550 000	550 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	603 744	827 141	846 735	19 595	TOTAL DES RESSOURCES (6)	977 548	0	550 000	550 000
Augmentation du fonds de roulement (7) = (5)-(6)	0	0	0	530 405	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	26 157	827 141	296 735	0

Et ADOPTENT le BUDGET INITIAL 2024

Vote : Membres Élus présents :
Membres Élus votants :
Pour :
Contre :
Abstention :

Ainsi délibéré en Session,
FAIT A LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023

Le Président de la Chambre d'agriculture du Jura

François LAVRUT



BI 2024 - TABLEAU 1
Présentation des emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau de présentation des emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Total organisme (a + b)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	0	46.63	46.63

Rapport du plafond d'emplois relatif au le montant de programme en ETPT (c) :

0

NB: Pour les opérations de TRM, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de TRM (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et des autres charges de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		TOTAL ORGANISME	
	ETPT	Charges de personnel*	ETPT	Charges de personnel*	ETPT	Charges de personnel*
TOTAL DES EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	0	0	46.63	2 793 810	46.63	2 793 810
1 - TITULAIRES	0	0	46.63	2 793 810	46.63	2 793 810
* Titulaires État	0	0			0,00	0
* Titulaires organisme (corps propres)	0	0	46.63	2 793 810	46.63	2 793 810
2 - CONTRACTUELS	0	0	0,00	0	0,00	0
* Contractuels de droit public	0	0	0,00	0	0,00	0
SCDI	0	0			0,00	0
SCCO	0	0	0,00	0	0,00	0
* Titulaires contractuels sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0,00	0	0,00	0
* Contractuels de droit privé	0	0	0,00	0	0,00	0
SCDI	0	0			0,00	0
SCCO	0	0	0,00	0	0,00	0
3 - CONTRATS AIDES			0,00	0	0,00	0
4 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses...)				0		0

* Charges de personnel correspondant à toutes les notes au compte de résultat de l'organisme. Le total des charges de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des charges de personnel figurant dans le compte de résultat.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme mais en fonction dans une autre entité

(Mise à disposition sortantes - ETPT et charges de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITÉ, RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME	
	ETPT**	Charges de personnel**
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0,00	50 000
5 - EMPLOIS REMBOURSÉS À L'ORGANISME	0,0	50 000
6 - EMPLOIS NON REMBOURSÉS À L'ORGANISME	0,00	0

** Nombre d'emplois et ETPT déduits dans la présentation des emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et charges de personnel affectées au sein du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON RÉMUNÉRÉS PAR LUI	
	ETPT**	Charges de fonctionnement**
EMPLOIS RÉMUNÉRÉS PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	0,00	0
7 - EMPLOIS REMBOURSÉS PAR L'ORGANISME	0	0
8 - EMPLOIS NON REMBOURSÉS PAR L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois et ETPT non déduits dans la présentation des emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et charges de fonctionnement affectées au sein du budget de l'organisme.

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	Montants Compte financier 2022	Montants Budget Rectifié 2022	Montants Budget Initial 2024	Ecart entre le Budget Initial 2024 et le Budget Rectifié 2022	PRODUITS	Montants Compte financier 2022	Montants Budget Rectifié 2022	Montants Budget Initial 2024
Personnel	2 502 705	2 529 806	2 793 810	154 004	Subventions de l'Etat	410 799	379 330	405 292
dont charges de pensions civiles*					Fiscalité affectée	2 728 184	2 807 964	2 807 964
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 438 782	3 117 216	3 220 883	103 666	Autres subventions	888 823	984 265	950 114
Intervention (à cas échéant)	88 482	89 325	89 325	0	Autres produits	2 006 543	1 488 144	1 579 500
TOTAL DES CHARGES (1)	6 109 968	5 816 347	6 084 018	267 671	TOTAL DES PRODUITS (2)	6 032 149	5 658 703	5 742 869
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	77 819	157 644	341 148
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) - (2) = (3) + (4)	6 109 968	5 816 347	6 084 018	267 671	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	6 109 968	5 816 347	6 084 018

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2022	Montants Budget Rectifié 2022	Montants Budget Initial 2024	Ecart entre le Budget Initial 2024 et le Budget Rectifié 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-77 819	-368 358	-341 148	27 207
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	183 197	124 215	193 555	69 340
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-23 839	0	0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	496 009	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	-520 850	0	0	0
- auto-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	0	0	0	0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	56 897	-244 141	-147 593	98 548

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier 2022	Montants Budget Rectifié 2022	Montants Budget Initial 2024	Ecart entre le Budget Initial 2024 et le Budget Rectifié 2022	RESSOURCES	Montants Compte financier 2022	Montants Budget Rectifié 2022	Montants Budget Initial 2024
Insuffisance d'autofinancement	0	244 141	147 593	-96 548	Capacité d'autofinancement	56 897	0	0
Investissements	563 871	543 000	636 336	93 336	Financement de l'Etat par l'Etat			0
					Financement de l'Etat par des tiers autres que l'Etat			0
					Autres ressources	520 650	0	0
Remboursement des dettes financières	39 873	40 000	62 806	22 806	Augmentation des dettes financières	0	0	550 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	603 744	827 141	846 735	19 595	TOTAL DES RESSOURCES (6)	577 548	0	550 000
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	530 405	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	26 197	827 141	296 735

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2022	Montants Budget Rectifié 2022	Montants Budget Initial 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-26 197	-396 735	-296 735
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	435 851	-879 022	-260 101
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-462 047	582 286	-36 634
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	1 429 700	666 228	369 493
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	591 554	-438 859	-690 960
Niveau final de la TRÉSORERIE	838 147	1 105 088	1 068 433

BUDGET INITIAL 2024 par destination et par origine - TABLEAU 3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - Présentation SANS répartition des fonctions supports internes et SANS affectation de l'impôt

CHARGES (1)	ETP	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	INTERVENTION	INVESTISSEMENT	TOTAL
REPRESENTATION		146 546,88	1 742 195,94	69 295,00	0,00	1 958 037,82
P0 - Représentation	1,39	146 546,88	1 742 195,94	69 295,00		1 958 037,82
INTERVENTION		2 153 360,61	426 471,64	0,00	0,00	2 579 831,65
P1 - Production Animale	0,24	14 229,66	845,60	0,00		15 075,26
P2 - Production Végétale	11,80	690 685,61	89 744,16	0,00		780 429,77
P3 - Entreprises et Stratégies	11,37	665 510,07	198 731,93	0,00		864 242,00
P4 - Territoires Envir. Société	14,92	782 934,67	137 149,36	0,00		920 084,03
P5 - Services Communs	*	0,00	0,00	0,00		0,00
FONCTIONS SUPPORT ET RESSOURCES		493 903,31	858 660,35	30,00	0,00	1 352 593,67
Support Interne (dont financement mission CRA)						
Support Ressources	6,90	493 903,31	858 660,35	30,00	0,00	1 352 593,67
Activités annexes						
TOTAL	46,63	2 793 810,20	3 027 327,34	69 325,00	0,00	5 890 462,54

* Total hors charges non décaissables - dans l'enveloppe budgétaire "Fonctionnement" - dotations aux amortissements et provisions pour un montant de 163 655,30 €

PRODUITS (2)	SUBVENTION ETAT	FISCALITE (3) (TATFNB)	AUTRES SUBV	AUTRES PDTS	INVESTISSEMENT	TOTAL	RESULTAT	RESULTAT (hors invest)
REPRESENTATION	0,00	1 958 037,82	276 179,52	0,00	0,00	2 234 217,34	276 179,52	276 179,52
P0 - Représentation	0,00	1 958 037,82	276 179,52	0,00	0,00	2 234 217,34	276 179,52	276 179,52
INTERVENTION	405 291,95	0,00	673 934,60	1 418 980,02	0,00	2 498 206,57	-80 625,66	-80 625,66
P1 - Production Animale	12 186,00	0,00	8 200,00	0,00	0,00	20 386,00	5 310,74	5 310,74
P2 - Production Végétale	160 578,23	0,00	276 920,00	237 750,00	0,00	675 248,23	-105 181,54	-105 181,54
P3 - Entreprises et Stratégies	101 799,22	0,00	148 000,00	699 708,75	0,00	949 476,97	85 234,97	85 234,97
P4 - Territoires Envir. Société	130 799,50	0,00	240 914,00	482 521,27	0,00	854 094,77	-65 989,26	-65 989,26
P5 - Services Communs	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONS SUPPORT ET RESSOURCES	0,00	0,00	0,00	159 520,00	0,00	159 520,00	-1 193 073,67	-1 193 073,67
Support Interne (dont financement mission CRA)								
Support Ressources	0,00	0,00	0,00	159 520,00	0,00	159 520,00	-1 193 073,67	-1 193 073,67
Activités annexes								
TOTAL	405 291,95	1 958 037,82	950 113,52	1 579 900,02	0,00	4 892 843,31	-997 519,23	-997 519,23

* Total hors produits non encaissables - dans l'enveloppe budgétaire "Fiscalité" - quote-part de l'impôt non versée 840 326,18 €

(1) Total des charges décaissables (hors amortissements et provisions) + montant des investissements

(2) Total des recettes encaissables (hors reprise de provisions)

(3) Affectation du montant nécessaire à l'équilibre de la mission représentation.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
JURA

TABLEAU 4 - BI 2024
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débets	Crédits
Opération 1	C 445510	TVA A DECAISSER	244 381 €	244 381 €
Opération 2				
Opération ...				
TOTAL			244 381 €	244 381 €

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

BI 2024 - TABLEAU 5
Plan de trésorerie



POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	1 105 088	1 341 621	1 341 634	1 348 152	1 312 661	1 384 162	1 546 655	1 759 149	1 535 626	1 434 095	1 360 556	1 377 009	
ENCAISSEMENTS													
Produits	620 000	380 000	440 000	400 000	500 000	740 000	550 000	390 000	370 000	430 000	520 000	500 000	5 840 000
Ressources	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A. TOTAL	620 000	380 000	440 000	400 000	500 000	740 000	550 000	390 000	370 000	430 000	520 000	500 000	5 840 000
DECAISSEMENTS													
Charges	375 000	350 000	430 000	400 000	400 000	550 000	310 000	610 000	400 000	500 000	500 000	750 000	5 575 000
Emplois	8 467	29 987	3 483	35 491	28 499	27 507	27 507	3 523	71 531	3 539	3 547	68 555	301 634
B. TOTAL	383 467	379 987	433 483	435 491	428 499	577 507	337 507	613 523	471 531	503 539	503 547	808 555	5 876 634
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	236 533	13	6 517	-35 491	71 501	162 493	212 493	-223 523	-101 531	-73 539	16 453	-308 555	-36 634
SOLDE CUMULE (1) + (2)	1 341 621	1 341 634	1 348 152	1 312 661	1 384 162	1 546 655	1 759 149	1 535 626	1 434 095	1 360 556	1 377 009	1 068 453	

TABLEAU 6 - BI 2024
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des engagements (facultatif), des charges ou immobilisations et des prévisions de ressources

A - Prévision d'engagements (facultatif) et de charges ou immobilisations (obligatoire)

Opération	Nature	Coût total de l'opération	Engagements exécutés les années antérieures à N*	Engagements nouveaux prévus en N*	TOTAL des engagements exécutés ou prévus en N*	Charges/immobilisations exécutées les années antérieures à N	Charges/immobilisations nouveaux prévus en N	TOTAL des charges/immobilisations exécutés ou prévus en N	Engagements prévus en N+1*	Charges/immobilisations prévus en N+1*	Engagements prévus en N+2*	Charges/immobilisations prévus en N+2*		
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
Op. 1	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement													
	Total Op.1													
Op. 2	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement													
	Total Op.2													
	Ss total personnel													
	Ss total fonctionnement													
	Ss total intervention													
	Ss total investissement													
	TOTAL													

* Facultatif

B - Prévisions de ressources (obligatoire)

Opération	Nature	Prévision de financement de l'opération	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
			Ressources des années antérieures à N	Ressources nouveaux prévus en N	Ressources prévus en N+1	Ressources prévus en N+2	
		(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)
Op. 1	Financement de l'Etat** Autres financements publics**						
	Total Op.1						
Op. 2	Financement de l'Etat** Autres financements publics**						
	Total Op.2						
	Ss total financement de l'Etat						
	Ss total autres financements publics						
	Ss total autres financements						
	TOTAL						

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée

** Autres financements publics

*** Recettes propres



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
établissement public (art. L 511-1 du code rural)

455 rue du colonel de Casteljaou – 39016 LONS LE SAUNIER CEDEX

SESSION du 24 novembre 2023
DELIBERATION DS 05 -2023-11-24

DELIBERATION
relative aux tarifs des prestations de service

Les Membres de la Chambre d'Agriculture du Jura, réunis en Session le 24 novembre 2023,

Présents :

Absents ou Excusés :

> **DECIDENT de valider les tarifs 2024 des prestations de service :**

BUDGET INITIAL 2024 - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
TARIFS 2024 des prestations de service

Intitulé produit	Prix Unitaire HT	détail tarifs ou réductions	Modalité
PRESTA DIVERSE AGRICULTEURS ET OPA JURA AVEC TVA (/jour)	672		/jour
PRESTA DIVERSE AGRICULTEURS ET OPA JURA AVEC TVA (/demi jour)	362		1/2 jour
PRESTA DIVERSE AGRICULTEURS ET OPA JURA AVEC TVA (/heure)	91		/heure
PRESTA DIVERSE AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS (/jour)	740		/jour
PRESTA DIVERSE AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS (/demi-jour)	370		1/2 jour
PRESTA DIVERSE AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS (/heure)	96		/heure
INTERVENTION SECRETARIAT POUR ORGANISMES EXTERIEURS (/jour)	463		/jour
INTERVENTION SECRETARIAT POUR ORGANISMES EXTERIEURS (/demi-jour)	251		1/2 jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA IMPORTANTE (/jour)	1168		/jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA IMPORTANTE (/demi jour)	630		1/2 jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA MOYENNE (/jour)	874		/jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA MOYENNE (/demi jour)	474		1/2 jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA NEGLIGEABLE (/jour)	701		/jour
INTERVENTION FORMATION VIVEA - PREPA NEGLIGEABLE (/demi jour)	379		1/2 jour

Intitulé produit	Prix Unitaire HT	détail tarifs ou réductions	Modalité
ANIMATION FORMATION VIVEA (/jour)	431		/jour
ANIMATION FORMATION VIVEA (/demi jour)	232		/ ½ jour
INTERVENTION CFPPA - EPLEA (/jour)	428		/jour
INTERVENTION CFPPA-EPLEA (/demi jour)	232	pour 2h d'intervention, facturer d'une 1/2 journée	/ ½ jour
FORMATION HACCP VITI (/jour et /participant)	217		/jour et / participant
FORFAIT DEPLACEMENT	64	(voir à la fin de la note les conditions d'application)	forfait
PARTICIP ACCES RESEAU INF/STOCKAGE-SECU DONNEES/APPUI TECHNO	648		/poste /etp
AFFRANCHISSEMENT PAR PLI EN PLUS DU COUT TIMBRE ET ENVELOPPE	0,17		/pli affranchi
PHOTOCOPIE COULEUR	0,15		/copie
PHOTOCOPIE COULEUR SANS MAIN D ŒUVRE	0,07		/copie
PHOTOCOPIE NOIR ET BLANC	0,0480		/copie
PHOTOCOPIE NOIR ET BLANC SANS MAIN D ŒUVRE	0,008		/copie
PRESTA DIVERSE SANS TVA	672		/jour
PRESTA DIVERSE AVEC TVA	672		/jour
FORMATION PRESTATION RATTACHEE (SELON CONVENTION)	0		selon convention
PE PLAN ENTREPRISE INSTALLATION INDIVIDUEL	2559	-50% si 2 PE concomitants	forfait
PE PLAN ENTREPRISE INSTALLATION SOCIETE	2943	-50% si 2 PE concomitants	forfait
AVENANT PE / AVENANT PDE	672	-50% si PE concomitant	forfait
JA PREPARATION DU DOSSIER ADMINISTRATIF	91		/heure
DIAGNOSTIC TRANSMISSION BASE+CARTO+MARKETER	2100		forfait
DIAGNOSTIC TRANSMISSION SUBV MINISTERE AGRICULTURE	-1363,2	Etat - AITA	selon convention
PUBLICATION OFFRE D EXPLOITATION AU REPERTOIRE DEPARTEMENTAL	256		forfait
SIMUL PAC AU BUREAU CA39	183		forfait
SIMUL PAC PREPARATION FORMATION COLLECTIVE	92		forfait
DIAGNOSTIC VIABILITE RSA Type 1	300		forfait
DIAGNOSTIC VIABILITE RSA Type 2	900		forfait
OPTIM REVENU	672		/jour
CAP'PROJET - Etude PROJET TECHNIQUE-ECONOMIQUE	672		/jour
CAP'PROJET - AGRI TOURISME	672		/jour
AGRILEAN ACCOMPAGNEMENT FORFAIT	506		forfait
AGRILEAN CONCERTATION FORFAIT	282		forfait
AGRILEAN ACCOMPAGNEMENT + CONCERTATION FORFAIT	710		forfait
AUDIT TRANSITION ENVIRONNEMENTALE CONS REG	2500		forfait
AUDIT TRANSITION ENVIRONNEMENTALE AIDE CONS REG	-1900		forfait
ETUDE DE MARCHÉ JOUR	450		/jour
ETUDE DE MARCHÉ SUBV AITA JOUR	-336	plafonnée à 1008 €/dossier	/jour
PACK 5 ANS SUIVI INSTALLATION	836	(voir réductions en fin de note)	forfait
AUDIT AREA PART SECRETARIAT CA39	60		forfait
AUDIT AREA PART TK CA39	660		forfait
CFE GUICHET UNIQUE CREATION	99		forfait
CFE GUICHET UNIQUE MODIFICATION-CESSATION	50		forfait
PRODUITS MARKETING BIENVENUE A LA FERME	0	selon produits	/ produits
DIMANCHE A LA FERME ADHERENT BALF	42		forfait
DIMANCHE A LA FERME NON ADHERENT BALF	74		forfait
MARCHES FERMIERS EXTERNES A LA CA39 - STAND EXTERIEUR	16		/marché
MARCHES FERMIERS EXTERNES A LA CA39 - STAND INTERIEUR	26		/marché

Intitulé produit	Prix Unitaire HT	détail tarifs ou réductions	Modalité
COTISATION DEPARTEMENTALE BIENVENUE A LA FERME RENOUVELLEMENT	55		/ exploitation
COTISATION DEPARTEMENTALE BIENVENUE A LA FERME NOUVEAU	105		/ exploitation
COTISATION NATIONALE BIENVENUE A LA FERME	100		/ exploitation
CONSEIL EN DIVERSIFICATION (/HEURE)	96		/heure
CONSEIL EN ALIMENTATION DE PROXIMITE (/HEURE)	96		/heure
APPUI INDIVIDUEL AGRI TOURISME	672		/jour
APPUI INDIVIDUEL PRODUIT FERMIER	672		/jour
ADHESION GIEE BIOFORCE >80ha /ha	3,00	avec un minimum de 80 ha	/ha sau arable bio
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE < 15 HA (FORFAIT)	105		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 15 A < 30HA	185		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 30 A < 75HA	345		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 75 A < 130 HA	378		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 130 A < 200 HA	482		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 200 A < 300 HA	537		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE DE 300 A < 400 HA	576		forfait
APPUI DECLARATION PAC : SURFACE >= 400HA	620		forfait
APPUI DECLARATION PAC : DEPASSEMENT HORAIRE	91		/heure
APPUI DEC PAC : ABONNES MES PARCELLES - FORFAIT 2H	272		pour 2h maxi
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE <= 40 HA REALISE	214		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE <=40 HA PREVISIONNEL	107		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 41-75 HA REALISE	456		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 41-75 HA PREVISIONNEL	235		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 76-130 HA REALISE	512		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 76-130 HA PREVISIONNEL	295		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 131-200 HA REALISE	569		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 131-200 HA PREVISIONNEL	354		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 201-275HA REALISE	628		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE 201-275HA PREVISIONNEL	413		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE >= 275 HA REALISE	680		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE >= 275 HA PREVISIONNEL	482		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE ZV FORFAIT-BASE	214		forfait
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE OPTION1 REGISTRE PHYTO /HEURE	91		/heure
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE OPTION2 MARGE BRUTE	91		/heure
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE MESPARCELLES REGISTRE PHYTO /HEURE	91		/heure
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE MESPARCELLES REALISE /HEURE	91		/heure
TRACACULTURE-TRACAPRAIRIE MESPARCELLES PREVI /HEURE	91		/heure
FORFAIT DEPLACEMENT ATE	63		forfait
PLAN EPANDAGE NOUVEAU PART FIXE	664		forfait
PLAN EPANDAGE HA NOUVEAUX < 100 HA	22,5		/ha
PLAN EPANDAGE HA NOUVEAUX 100 HA à 150 HA	17,1		/ha
PLAN EPANDAGE HA NOUVEAUX 150 HA à 200 HA	13,4		/ha
PLAN EPANDAGE HA NOUVEAUX > 200 HA	11,1		/ha
PLAN EPANDAGE MAJ PART FIXE	996		forfait
PLAN EPANDAGE MAJ /HA ANCIENS	3,4		/ha
INITIALISATION / MAJ DOSSIER DE L EXPLOITATION MES PARCELLES	91		/heure
ABONMT MES PARCELLES ESSENTIEL / AN	302	(voir réductions en fin de note)	/an
ABONMT MES PARCELLES ESSENTIEL TOUCH / AN	369	(voir réductions en fin de note)	/an
ABONMT MES PARCELLES PREMIUM / AN	425	(voir réductions en fin de note)	/an
ABONMT MES PARCELLES 100% HERBE / AN	302	(voir réductions en fin de note)	/an

Intitulé produit	Prix Unitaire HT	détail tarifs ou réductions	Modalité
APPUI INDIVIDUEL SPECIFIQUE MES PARCELLES	91		/heure
ABONMT MES PARCELLES REDUCTION FERMES ECOPHYTO (/an)	-200		/an
ABONMT MES PARCELLES ESSENTIEL REDUCTION AN1 TERRAVITIS / AN	-75		/an
ABONMT MES PARCELLES ESSENTIEL TOUCH REDUC T-VITI AN1 / AN	-94		/an
ABONMT MES PARCELLES ETA /AN	593		/an
ABONMT MES PARCELLES EXPLOIT SUPPORT ETA /AN	192		/an
ABONMT MES PARCELLES M&D ETA <30HA /AN	40		/an
ABONMT MES PARCELLES M&D ETA >30HA /AN	84		/an
INITIALISATION ASSOL EXPLOITATION MES PARCELLES POUR ETA	167		forfait
APPUI HVE INDIVIDUEL VITI EXPLOITATION DEJA CERTIFIEE forfait	289		forfait
APPUI HVE VITI INDIVIDUEL NIV 1 SANS COUT OC FORFAIT	390		forfait
APPUI HVE VITI INDIVIDUEL NIV 1+3 SANS COUT OC FORFAIT	757		forfait
APPUI INDIVIDUEL HVE NIV 1+3 SUITE FORMATION 1J SANS COUT OC (FORFAIT 1/2J)	390		forfait
APPUI INDIVIDUEL HVE NIV 1+3 SUITE FORMATION 1J SANS COUT OC (FORFAIT 1J)	757		forfait
APPUI COLLECTIF HVE VITI NIVEAU 1 AVEC COUT OC FORFAIT	390		forfait
APPUI COLLECTIF HVE VITI NIVEAU 1+3 AVEC COUT OC FORFAIT	591		forfait
APPUI COLLECTIF HVE VITI NIVEAU 1 SANS COUT OC FORFAIT	289		forfait
APPUI COLLECTIF HVE VITI NIVEAU 1+3 SANS COUT OC FORFAIT	289		forfait
APPUI HVE VITI INDIVIDUEL ATELIER EN PLUS VITI FORFAIT	190		forfait
APPUI HVE INDIVIDUEL AUTRE QUE VITI (/HEURE)	91		/heure
INTERVENTION FORMATION CERTIPHYTO (forfait)	336		forfait
CONSEIL STRATEGIQUE PHYTO VITI COLLECTIF forfait	350		forfait
CONSEIL STRATEGIQUE PHYTO <2 CULT (hors prés) forfait	754		forfait
CONSEIL STRATEGIQUE PHYTO >2 CULT (hors prés) forfait	967		forfait
CONSEIL STRATEGIQUE PHYTO VITI COLLECTIF <2 ha ET en Prestations de Service forfait	245		forfait
APPUI TELEDECLARATION CALAMITE	111	-50 € si dossier pac concomittant	forfait
CONSEIL PONCTUEL TK VITI /H	91		/heure
CONSEIL PONCTUEL TK ECO HORS VITI /H	91		/heure
PRAICOS : DIAGNOSTIC DE PRODUCTION FOURRAGERE	672		/jour
DIAGNOSTIC PASTORAL ET PLAN DE GESTION INTEGRE (P.G.I.)	672		/jour
MONTAGE DOSSIER DE SUBVENTION DIAGNOSTIC PASTORAL	672		/jour
CONSTITUTION DE BASE DE DONNEE CARTOGRAPHIQUE	96		/heure
REALISATION 4 CARTES THEMATI DE L AGRICULTURE DU TERRITOIRE	740		/jour
CARTOGRAPHIE A0	370		/carte
CARTOGRAPHIE A0 OPTION COUCHE PARCELLAIRE AGRICOLE NOMINATIF	234		/carte
CARTOGRAPHIE A0 OPTION COUCHES PERIMETRES ENVIRONNEMENTAUX	47		/carte
CARTOGRAPHIE A0 OPTION PLASTIFICATION SEMI-RIGIDE OU RIGIDE	144		/carte
CARTOGRAPHIE A0 TIRAGE EN PLUS CARTO EXISTANTE	88		/carte
DIAGNOSTIQUE ENERGETIQUE INDIVIDUEL	1444		forfait
ETUDE VULNERABILITE GRAND PREDATEUR	2995		forfait
ETUDE INCIDENCE NATURA 2000 (/ JOUR)	672		/jour
CALCUL DU FERMAGE /LOCATAIRE/AN	102		/an
CALCUL DU FERMAGE REDUCTION AN1 /LOCATAIRE/AN	-24	réduction année 1	/loc/an
ANALYSE ET EXPERTISE DROIT RURAL (HEURE)	100		/heure
ANALYSE ET EXPERTISE DROIT RURAL (JOUR)	740		/jour
CONSEIL JURIDIQUE / MEDIATION	100		/heure
CONSEIL JURIDIQUE (1/2 HEURE)	56		/ 1/2 heure
SUIVI AGRONOMIQUE CAPTAGES	740		/jour
SUIVI AGRONOMIQUES DES BOUES DE STATION	740		/jour
SUIVI AGRONOMIQUE BOUES STEP COOPERATIVE /JOUR	672		/jour

Intitulé produit	Prix Unitaire HT	détail tarifs ou réductions	Modalité
SUIVI ANALYTIQUE DES BOUES DE STEP	740		/jour
SUIVI AGRONOMIQUES DES BOUES DE STATION SUR 3 ANS (2021-2023) /JOUR	681	si convention 3 ans +2,5% max en 2023	/jour
SUIVI AGRONOMIQUES DES BOUES DE STATION SUR 3 ANS (2022-2024) /JOUR	680	si convention 3 ans +2,5% max en 2024	/jour
SUIVI AGRONOMIQUES DES BOUES DE STATION SUR 3 ANS (2023-2025) /JOUR	711	si convention 3 ans +3% max en 2025	/jour
SUIVI AGRONOMIQUES DES BOUES DE STATION SUR 3 ANS (2024-2026) /JOUR	740	si convention 3 ans +3% max en 2025	/jour
SUIVI AGRONOMIQUE BOUES STEP COOPERATIVE SUR 3 ANS (2022-2024)/JOUR	633	si convention 3 ans +3,5% max chaque année	/jour
SUIVI AGRONOMIQUE BOUES STEP COOPERATIVE SUR 3 ANS (2023-2025)/JOUR	659	si convention 3 ans +3% max chaque année	/jour
SUIVI AGRONOMIQUE BOUES STEP COOPERATIVE SUR 3 ANS (2024-2026)/JOUR	659	si convention 3 ans +3,5% max chaque année	/jour
ACCOMPAGNEMENT ASA	672		/jour
ASSISTANCE ASA (/ JOUR)	477		/jour
ACCOMPAGNEMENT DYNAMIQUE LUTTE INVASIVES ET NUISIBLE	672		/jour
ANALYSE ET EXPERTISE DE PROJETS TERRITORIAUX (JOUR)	740		/jour
ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE/CONSEIL/MEDIATION BIODIV/PAYSAGE	740		/jour
ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE/CONSEIL/MEDIATION DECHET	740		/jour
ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE/CONSEIL/MEDIATION EAU	740		/jour
ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE FONCIER	740		/jour
ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE POLITIQUES TERRITORIALES	740		/jour
CARTOGRAPHIE	740		/jour
CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES	740		/jour
DECLARATION TRAVAUX COURS D EAU	672		/jour
DIAGNOSTIC GESTION DE L'ESPACE	740		/jour
DIAGNOSTIC PROJET DE TERRITOIRE	740		/jour
DIAGNOSTIC TERRITORIAL BIODIVERSITE/PAYSAGES	740		/jour
DIAGNOSTIC TERRITORIAL EAU	740		/jour
DIAGNOSTIC TERRITORIAL ENERGIE	740		/jour
DIAGNOSTIC TERRITORIAL FILIERE	740		/jour
DIAGNOSTIC TERRITORIAL URBANISME	740		/jour
ETAT DES LIEUX COURS D EAU	672		/jour
ETUDE BIODIVERSITE/PAYSAGES	740		/jour
ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER	740		/jour
ETUDE D'IMPACT BIODIVERSITE/PAYSAGES	740		/jour
ETUDE D'IMPACT EAU	740		/jour
ETUDE D'IMPACT URBANISME	740		/jour
ETUDE ENVIRONNEMENTALE	740		/jour
ETUDE IMPACT ICPE	672		/jour
ETUDE PREALABLE DE RECYCLAGE DE DECHETS	740		/jour
INGENIERIE ET ANIMATION DE PROJET BIODIVERSITE/PAYSAGES	740		/jour
INGENIERIE ET ANIMATION DE PROJET EAU	740		/jour
INGENIERIE ET ANIMATION DE PROJET FILIERE	740		/jour
INGENIERIE ET ANIMATION DE PROJET TERRITOIRE	740		/jour
INGENIERIE ET ANIMATION DE PROJET ENERGIE	740		/jour
EXPERTISE AGRONOMIQUE COLLECTIVITE (/jour)	740		/jour
INGENIERIE ET ANIMATION DE PROJET TERRITOIRE - CIRCUITS COURTS (/JOUR)	740		/jour

Intitulé produit	Prix Unitaire HT	détail tarifs ou réductions	Modalité
ACCOMPAGNEMENT DRAINAGE	663		/jour
DIAGNOSTIC BAS CARBONE AGRICARBONE	2700		forfait
DIAGNOSTIC BAS CARBONE SUBV CR AGRICARBONE	-1900		forfait
ECHANGES PARCELLAIRES	672		/jour
DIAGNOSTIC INDIVIDUEL MAEC (/ JOUR)	672		/jour
ACCOMP MAEC COLLECT DT CALCUL IFT/COMPLETUDE PRE ENGAGEMENT	457		forfait
CONCOURS GENERAL VINS-ECHANTILLON	0		selon convention avec comexpo
CONCOURS GENERAL VINS-REVERSEMENT COMEXPO FORF ECHANTILLON	0		selon convention avec comexpo
LOCATION BUREAU	0		selon bail
REDEVANCE AVEC TVA	0		selon relevés
REDEVANCE SANS TVA	0		selon relevés
REFACTURATION FRAIS AFFRANCHISSEMENT	0		selon consommation
FACTURATION KM DEBOURS ET PERSO	0,30		/km

Conditions d'applications :

Toute demande d'intervention doit faire l'objet d'un contrat signé du bénéficiaire fixant les modalités et les conditions financières. Pour les interventions n'entrant pas dans le cadre d'un suivi ou d'une action normalisée, intégrer le temps de préparation et de déplacements. Par exemple : pour une intervention de 3 heures, appliquez le tarif 1/2 journée : 362 €.

Le forfait déplacement s'applique pour toute prestation qui fait l'objet d'un déplacement et qui est tarifée à moins d'une 1/2 journée ainsi que pour les prestations d'ATE en cas de déplacement du conseiller.

Réductions appliquées :

JA Mesparcelles : si installation avec aides + primo abonnement + souscription sur 2 ans minimum : réduction 50% sur la 1ère année

Chèques Conseils Pack 5 ans : pour tout achat d'un pack 5 ans, 5 chèques conseils de 100 € chacun attribués, à valoir sur futures prestations dans les 5 ans qui suivent (maxi 2 / prestation - non cumulables avec autres réductions).

Ainsi délibéré en session,

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023

Le Président de la Chambre d'agriculture du Jura

François LAVRUT

<p>Vote : Membres Élus présents : Membres Élus votants : Pour : Contre : Abstention :</p>



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
établissement public (art. L 511-1 du code rural)

455 rue du colonel de Casteljaou – 39016 LONS LE SAUNIER
CEDEX

SESSION du 24 novembre 2023
DELIBERATION DS 06-2023-11-24

DELIBERATION
Relative aux cotisations obligatoires et facultatives
inscrites au Budget Initial 2024

Les Membres de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 24 novembre 2023,

Présents :

Absents ou Excusés :

Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

ADOPTENT :

- la liste des cotisations obligatoires dont les montants sont inscrits en masse Fonctionnement au compte 657810 et détaillés ci-dessous:

Compte Comptable	PARAGRAPHE ET LIBELLES	Dotations BI 2024
657810	Total Cotisations Obligatoires	1 961 296 €
	Cotisations APCA	710 136€
	Cotisation CNPF	421 950€
	Cotisation CRA BFC CPR Fonctions Supports	301 580€
	Cotisation CRA BFC CPR Informatique	75 450€
	Cotisations PPRDF / Fonds Stratégique Forêt et Bois	434 285€
	<i>Dont Cotisation Fonds Stratégique Forêt et Bois</i>	<i>186 750€</i>
	<i>Dont Cotisation services communs "valorisation du bois et territoire"</i>	<i>247 535€</i>
	Cotisation communes forestières (COFOR)	18 950€
	Cotisation FG Présidents	4 230€
	Cotisation Office 365	885€
	Cotisation Redevance Effectifs 2023	480€

- la liste des cotisations facultatives dont les montants sont inscrits en masse
Fonctionnement au compte 658810 et détaillés ci-dessous :

Compte Comptable	PARAGRAPHERS ET LIBELLES	Dotations BI 2024
658810	Total Cotisations Non Obligatoires	29 074€
	Cotisations AFAC	100€
	Cotisation AFDI	1 559€
	Cotisation Bienvenue à la Ferme	3 500€
	Cotisation CAUE	150€
	Cotisation INITIATIVE JURA	170€
	Cotisation ADFPA	430€
	Cotisation Commission Eau & Agriculture	1 350€
	Cotisation INITIATIVE DOLE TERRITOIRES	200€
	Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	20 060€
	Cotisation Réajir/Soélis	1 000€
	Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90	200€
	Cotisation ARDAR MASSIF JURA	100€
	Cotisation Office Commerce/Art Grand Dole	100€
	Cotisation Comité Départemental du tourisme	75€
	Cotisation Solidarité Paysan 39	80€

Ainsi délibéré en session,

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023

Le Président de la Chambre d'agriculture du
Jura

François LAVRUT

<p>Vote : Membres Élus présents Membres Élus votants : Pour Contre Abstention</p>



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
établissement public (art. L 511-1 du code rural)

455 rue du colonel de Casteljau – 39016 LONS LE SAUNIER
CEDEX

SESSION du 24 novembre 2023
DELIBERATION DS 07-2023-11-24

DELIBERATION

Relative aux subventions inscrites au Budget Initial 2024

Les Membres de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 24 novembre 2023,

Présents :

Absents ou Excusés :

Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

ADOPTENT la liste des subventions dont les montants sont inscrits en masse Intervention au compte 657340 et détaillés ci-dessous:

657340	Total Subventions Non Obligatoires	69 325C
	Subventions Diverses	537C
	Participations à Manifestations	2 000C
	Subvention Commanderie grands vins et Comté	1 400C
	Participation JURA INITIATIVES	663C
	Subvention Solidarité Paysans / RESA 39	7 525C
	Subvention Association REAJIR/SOELIS	47 550C
	Subvention FDSEA - AGRICONSEIL 39	6 500C
	Subvention JA Bourgogne Franche Comté	2 500C
	Subvention Association du Personnel CA39	650C

Vote : Membres Élus présents :
Membres Élus votants :
Pour :
Contre :
Abstention :

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023

Le Président de la Chambre d'agriculture du Jura

François LAVRUT

Délibération
relative aux admissions en non-valeur

Les membres élus de la Chambre d'agriculture du Jura, réunie en Session le 24 novembre 2023,

Présents :

Absents ou Excusés :

délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

VU la demande en Non-Valeurs de l'Agent Comptable des factures irrécouvrables ci-dessous et annexée :

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR 2023 - DES TITRES DE RECETTES IRRECOUVRABLES

Exercice	N° de TR	Identification de la créance	Prestation	Montant	Poursuites effectuées, Observations
2017	REP2200202		39-BF-PAC2017	336,00	Recouvrement amiable infructueux
2017	REP2200243		39_MF_PAC 2017	302,40	Recouvrement amiable infructueux
2018	REP2200244		39-LT-PAC2018	340,80	Recouvrement amiable infructueux
2018	REP2200203		39_SW_PAC2018	340,80	Recouvrement amiable infructueux
2019	REP2200251		39_LB_PAC2019	374,40	Liquidation judiciaire en date du 15/07/2023
2019	REP2200204		39_CDR_PAC2019	344,40	Recouvrement amiable infructueux
2021	REP2200236		39_CA_PAC2021	352,77	Liquidation judiciaire en date du 23/05/2023
2021	REP2200254		39_TS_PAC2021	412,80	Recouvrement amiable infructueux
2021	REP2200255		39_SJ_Plan_Epandage_2021	1 614,00	Recouvrement amiable infructueux
2022	REP2200287		39_SB_presta_CEN_2022	0,60	Petit reliquat
2022	REP2200102		39_HQ_TRACA_2022-2023	0,60	Petit reliquat
2022	REP2200150		39-EM-PE INSTALLATION EN STE	0,40	Petit reliquat
TOTAL :				4 419,97	

DECIDENT

D'accepter la demande d'admission en non-valeur de l'Agent Comptable pour un montant de 4.419,97 € (Quatre mille quatre cent dix-neuf euros quatre-vingt-dix-sept centimes).

En exécution de cette délibération, ladite somme est portée à la charge du budget compte 654.

Ainsi délibérée en session,

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023

Le Président de la Chambre d'Agriculture du Jura

François LAVRUT

Vote :	Membres Élus présents
	Membres Élus votants
	Pour :
	Contre :
	Abstention :

PROJET

REPUBLIQUE FRANCAISE



CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
établissement public (art. L 511-1 du code rural)

455 rue du colonel de Casteljau – 39016 LONS LE SAUNIER
CEDEX

SESSION du 24 novembre 2023
DELIBERATION DS 09-2023-11-24

DELIBERATION
relative à la délégation de la session au Bureau en matière budgétaire

Les membres de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en session le 24 novembre 2023.

Présents :

Absents ou Excusés :

- Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires et notamment en respect du quorum nécessaire pour ce faire.

VU l'article D 511-76 du code rural et de la pêche maritime, créé par décret n° 2011-596 du 25 mai 2011 – art. 2

DECIDENT de donner pouvoir au Bureau de se prononcer en son lieu et place sur toute modification du budget général proposée par le président, pendant l'intervalle des Sessions.

Les décisions de modification du budget général, prises par le Bureau en lieu et place de la Session, seront présentées lors de la Session plénière suivante.

Cette délégation de pouvoirs sera mentionnée dans chaque décision de modification qui sera soumise à l'approbation du préfet.

Ainsi délibéré en session,

Fait à LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023

Le Président de la Chambre d'agriculture du Jura

François LAVRUT

Vote : Membres Élus présents :
Membres Élus votants :
Pour :
Contre :
Abstention :



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
établissement public (art. L 511-1 du code rural)

455 rue du colonel de Casteljau – 39016 LONS LE SAUNIER
CEDEX

SESSION du 24 novembre 2023
DELIBERATION DS-10-2023-11-24

DELIBERATION
relative à la souscription d'un emprunt

Les membres élus de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 24 novembre 2023,

Présents :

Absents ou Excusés :

délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

Considérant la nécessité d'investir dans la rénovation de bâtiments et des mobiliers sur le site de LONS LE SAUNIER,

Considérant la nécessité d'inscrire une enveloppe au budget,

Décident la souscription d'un emprunt à hauteur maximum de 550.000 € pour financer ces investissements

Ainsi délibéré en session,

Fait à LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023

Le Président de la Chambre d'agriculture du Jura

François LAVRUT

Vote :	Membres Élus présents :
	Membres Élus votants :
	Pour :
	Contre :
	Abstention :



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
établissement public (art. L 511-1 du code rural)

455 rue du colonel de Casteljaou – 39016 LONS LE SAUNIER
CEDEX

SESSION du 24 novembre 2023
DELIBERATION DS 11-2023-11-24

DELIBERATION
Relative à l'actualisation des CIC et CIB

Les Membres de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 24 novembre 2023,

Présents :

Absents ou Excusés :

Délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

VU les articles 57 et 215 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP),

VU l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable,

VU la circulaire relative à la gestion budgétaire et compte des organismes publics pour 2022,

CONSIDERANT l'obligation de maîtriser les risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité de la comptabilité et de soutenabilité de la programmation et son exécution,

CONSIDERANT que le CIC vise à la tenue rigoureuse de la comptabilité générale et que la qualité de la comptabilité se décline selon 9 critères : réalité, justification, présentation et bonne information, sincérité, exactitude, exhaustivité, non-compensation, imputation, rattachement à la bonne période comptable et au bon exercice,

CONSIDERANT que le CIB s'apprécie au regard du budget voté et vise au respect de son contenu et qu'il vise à s'assurer de la capacité à conduire les missions et les activités et à en maîtriser les conséquences financières (qualité de la programmation budgétaire initiale, du suivi de l'exécution et de la soutenabilité),

➤ **DECIDENT** de valider:

- ✓ dans le cadre du CIC, l'actualisation du plan d'action qui découle de la cartographie des risques par processus ;
- ✓ dans le cadre du CIB, l'actualisation du récapitulatif des processus qui permettent d'élaborer le budget initial, le budget rectificatif et le compte financier.
- ✓ La nomination d'un référent : Mme Estelle WURPILLOT

FAIT A LONS LE SAUNIER, le 24 novembre 2023

**Le Président de la Chambre d'agriculture du
Jura**

François LAVRUT

Vote : Membres Élus présents :
Membres Élus votants :
Pour :
Contre :
Abstention :

